6e Année, N° 108 - 15 Juillet 1930 Prix : 2 francs

la Révolution prolétarienne

Revue bi-mensuelle Syndicaliste Révolutionnaire

SOMMAIRE :

Administration et Rédaction : 54, rue du Château-d'Eau -:- PARIS (10e)

la Révolution prolétarienne

Revue bi-mensuelle syndicaliste révolutionnaire
(Paraissant le 1er et le 15)

Rédaction et Administration :
54, rue du Château-d'Eau, PARIS-Xe

Téléphone : Botzaris 21-32

Pour ceux qui veulent comprendre et apprendre, la **Révolution Prolétarienne** publie sur les grands problèmes du mouvement international, sur les batailles ouvrières, sur les questions d'organisation, sur les campagnes de revendication :

ÉTUDES, ENQUÊTES,
MONOGRAPHIES, DOCUMENTS,

Elle publie toute une série de rubriques régulières permettant de suivre le mouvement des idées et l'évolution des faits économiques :

Le Carnet du Sauvage (P. Monatte)

Les Notes Economiques (R. Louzon)

La Renaissance du Syndicalisme (Par les militants de la Ligue Syndicaliste)

Parmi nos Lettres (De tout et de tous)

A travers les Livres (A. Rosmer, B. Giauffret, A. Richard, etc.)

Lettres de l'Internationale (De Russie, d'Angleterre, des Etats-Unis, d'Allemagne, etc., etc.)

Faits et Documents

COLLABORATEURS

G. AIRELLE, E. ALLOT, J. AUFRÈRE, J. BALDACCI, E. BERTH, Marthe BIGOT, M. CHAMBELLAND, J. CÉVENOL, F. CHARBIT, J. et J. CORNEC, V. DELAGARDE, MAX EMILE, FINIDORI, H. FULCONIS, A. GARNERY, B. GIAUFFRET, MAX EASTMAN, JEAN GLAIVE, V. GODONNÈCHE, R. HAGNAUER, G. LACOSTE, F. LORIOT, R. LOUZON, A. MAHOUY, L. MARZET, J. MESNIL, P. MONATTE, G. NICOLAS, J. PÉRA, R. W. POSTGATE, A. RICHARD, A. ROSMER, R. ROUVIANE, C. TALÈS, U. THÉVENON, G. THOMAS, A. VILLEVAL, etc., etc.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGERIE, COLONIES

Six mois........ 20 fr. Un an........ 40 fr.

EXTERIEUR

Six mois........ 26 fr. Un an........ 50 fr.

Adresser toute la correspondance relative à la Rédaction et à l'Administration à M. CHAMBELLAND, 54, rue du Château-d'Eau, Paris (10e).

(Utiliser pour les envois de fonds notre Compte de Chèques postaux : *Révolution Prolétarienne* 734-99.)

PERMANENCE POUR LA REDACTION ET L'ADMINISTRATION :
Tous les après-midi, sauf le dimanche, de 14 à 19 heures

La Ligue Syndicaliste

SON ROLE

La Ligue Syndicaliste se propose :

1° De travailler à la réalisation de l'unité syndicale, à la reconstitution d'une seule C.G.T. et d'une seule Internationale syndicale ;

2° De sortir les deux C.G.T., l'une de l'ornière de la collaboration gouvernementale, l'autre de l'ornière de la collaboration politique, pour les ramener dans la voie de l'indépendance syndicale hors de laquelle l'unité est impossible ;

3° De faire prédominer dans les syndicats l'esprit de classe sur l'esprit de tendance, de secte ou de parti, afin de réaliser dès maintenant le maximum d'action commune contre le patronat et contre l'Etat ;

4° De participer à l'œuvre d'éducation syndicale en procédant à l'examen des problèmes pratiques et théoriques posés devant le mouvement ouvrier, et en préconisant la formation de Cercles d'études syndicales ;

5° De maintenir vivant le précepte de la Première Internationale d'après lequel l'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes.

SON FONCTIONNEMENT

La Ligue Syndicaliste groupe des syndiqués des deux C.G.T. et des organisations autonomes. Elle ne peut accepter l'adhésion d'organisations syndicales. Les ressources de la Ligue sont constituées par des cartes annuelles de membre vendues 5 francs et par des timbres vendus 1 franc.

Adresser toutes communications relatives à la **Ligue Syndicaliste**, à son secrétaire : Maurice CHAMBELLAND, 54, rue du Château-d'Eau, Paris-Xe.

CONSERVEZ LA COLLECTION DE LA « REVOLUTION PROLETARIENNE »

Elle constitue une mine de renseignements indispensables à tout militant révolutionnaire.

Elle a sa place dans toute bibliothèque de Syndicat ou de Cercle d'études.

Nous avons un certain nombre de collections des années 1925, 1926, 1927, 1928 et 1929.

Les numéros d'une année : **40 francs.**

Reliés « Selflior » : **48 fr. 50 (franco 50 fr. 50).**

LE CARNET DU SAUVAGE

Sous le même toit

Je me serais encore abstenu volontiers de donner mon Carnet cette quinzaine. Mais Chambelland ne l'entend pas ainsi. Sous prétexte qu'il travaille comme un nègre, il n'admet pas que je me tourne les pouces. Pourtant il est utile de se les tourner de temps en temps. Et puis c'est si bon !

On ne comprend pas, m'a-t-il dit, qu'il n'y ait pas de Carnet dans chaque numéro ; à plus forte raison plusieurs numéros de suite. Surtout à un moment où la Révolution prolétarienne *est amenée à se transformer. C'est à toi d'expliquer ça. Sans quoi on se fera un tas d'idées. Les amis supposeront qu'il y a quelque chose qui grince dans notre petit groupe. Quant aux ennemis ils ne manqueront pas de dire : « Voilà Monatte sur le flanc et obligé de se retirer de la* Révolution prolétarienne *comme autrefois de la* Vie Ouvrière. »

Fichtre, non ! je ne pense pas à me retirer. Tout en sachant que, si je le faisais, l'équipe qui continuerait la R. P. offrirait d'autres garanties que celle entre les mains de qui je remis la Vie Ouvrière *en 1922. Mais il ne s'agit pas de cela. Je ne suis pas mort et n'ai pas envie de mourir. Je voudrais seulement laisser la petite guerre journalière à nos jeunes et m'occuper plus tranquillement aux grandes études. C'est ce que j'avais voulu faire déjà il y a deux ans quand j'avais repassé mon tablier de cuisinier. Depuis, je l'ai repris, laissé de nouveau, repris encore et relaissé. Mais cette fois l'existence du* Cri du Peuple *hebdomadaire, la part d'efforts que nos camarades lui ont déjà apportée et celle, plus grande encore, qu'ils doivent lui apporter, nous obligent à une réorganisation de la revue, tant au point de vue administratif qu'au point de vue rédactionnel.*

Du moment que Chambelland était obligé de se partager entre le Cri *et la R. P., une idée devait forcément venir à l'esprit. Pourquoi l'hebdomadaire et la revue ne feraient-ils pas local commun? L'idée est venue, la proposition en a été faite par un militant de la minorité n° 2. Nous ne pouvions que l'accepter. Economie d'argent, de temps, d'efforts. Chambelland assurera l'administration de l'hebdomadaire et celle de la revue. Dès que nous aurons trouvé un local, — bientôt, nous l'espérons, — cette fusion administrative décidée en plein accord sera un fait accompli. Administration commune, mais caisses séparées et rédactions indépendantes.*

Une autre idée encore devait s'imposer à l'esprit. Pourquoi la R. P. ne laisserait-elle pas au Cri *la lutte au jour le jour? Elle avait dû s'en charger tant que le syndicalisme révolutionnaire n'avait pas d'autre moyen d'expression et de défense. Mais aujourd'hui il est naturel qu'elle s'en décharge. Il n'y a qu'à voir d'ailleurs la difficulté éprouvée pour trouver une nouvelle forme à la « Renaissance du syndicalisme » ou celle de Louzon pour tenir deux rubriques de « Notes économiques » ou celle de Giauffret pour parler des Livres des deux côtés! Pourquoi n'aiderions-nous pas le* Cri *à être un hebdomadaire complet, batailleur et substantiel, tandis que la R. P. reprendrait sa forme de revue, deviendrait la véritable revue du syndicalisme révolutionnaire. La revue bourrée de grandes études, de discussions, de monographies que nous avons toujours projeté de faire mais que la nécessité de batailler dans tous les coins nous empêchait de réaliser.*

Ces temps derniers, nous avons fait une large place au mouvement colonial, une place brillante, mais qui pouvait paraître disproportionnée. Sans réduire cette place, nous nous efforcerons d'en donner une correspondante au mouvement ouvrier proprement dit. Ainsi l'équilibre sera rétabli.

Pour n'avoir pas à couper en plusieurs morceaux les grandes études, il est nécessaire de revenir au numéro mensuel de 32 pages, de 32 de nos grandes pages qui en valent bien 120 d'un bouquin ordinaire. Mais soyez sans crainte, la R. P. ne deviendra pas pour cela indigeste. Vous vous en rendrez compte au prochain numéro. Celui-ci paraîtra le 15 août.

Cette réorganisation du Cri *et de la* R. P. *a été appelée par nos camarades du* Cri *une mesure de rationalisation ouvrière, un phénomène de rassemblement des forces syndicalistes. C'est très exact. Cela signifie aussi que la fusion des minorités n° 1 et n° 2 s'est à peu près opérée dans le travail, comme s'opérera au fur et à mesure, plus ou moins lentement mais sûrement, celle de toutes les minorités qui auront le souci de sauver le mouvement syndicaliste français.*

Dans ce rassemblement, nous apporterons notre expérience et notre ténacité. Quand nous entreprenons une chose nous tâchons de la mener à bout. Il s'agit non seulement de faire vivre revue et hebdomadaire, mais de développer celui-ci afin qu'il se transforme un jour prochain en quotidien.

Un imbécile a déjà écrit que le jour où le Cri du Peuple *paraîtra quotidiennement il posera la question: d'où vient l'argent ? Nous la posons nous-mêmes et nous y répondons. L'argent viendra de ses lecteurs, de ses amis, comme est venu depuis cinq ans celui qui a soutenu la R. P., comme est venu celui du* Cri. *A mesure que le cercle des lecteurs s'élargit, il faut voir plus grand. Tant que la minorité syndicaliste ne disposera pas d'un quotidien elle sera incapable de répondre à l'*Huma, *incapable d'assainir l'atmosphère. Disons-nous que le quotidien est un besoin. Tout le monde achète du pain; un petit nombre seulement achète de la brioche. Le quotidien c'est le pain de chaque jour. La revue et l'hebdomadaire ne sont que la brioche.*

*Que la minorité se développe, qu'elle s'organise, qu'elle rassemble tous ses amis et trouve 20.000 lecteurs dans la région parisienne ; ce jour-là elle serait inexcusable de ne pas tenter le quotidien. Un quotidien qui aura cent fois plus le droit que l'*Huma *de s'appeler le quotidien de la classe ouvrière. Le* Cri

hebdomadaire doit être regardé comme une étape préparatoire. Une étape qui peut être franchie allègrement si chacun y met du sien, c'est-à-dire si chacun fait ce qu'il peut tant pour la revue que pour l'hebdomadaire.

Je voudrais dire mon mot sur la situation dans la C.G.T.U. Nos camarades jouent une grosse partie. Ils veulent redresser leur centrale, comme nous voulions en 1919-1920 redresser la C.G.T., mais leurs adversaires sont bien résolus, comme ceux d'alors, à tout faire, y compris la scission, pour les empêcher. Exactement comme Jouhaux en 1921, Monmousseau en 1930 voit très bien qu'à brève échéance la minorité deviendra majorité. Monmousseau, c'est-à-dire le Parti communiste, c'est-à-dire l'Internationale Syndicale Rouge, c'est-à-dire l'Internationale communiste.

Le mauvais coup des dirigeants de la C.G.T.U. et de l'I.S.R. ne peut être conjuré qu'à deux conditions : la première par le rassemblement de toutes les minorités en un bloc trop imposant et trop solide pour qu'on l'effrite ou pour qu'on le passe par la porte. Si le danger n'était pas aussi proche, les divers courants de la minorité pourraient sans inconvénient, peut-être même avec un certain profit, rester distincts et séparés. Barrué aurait raison si la scission n'était pas là. Mais elle est menaçante et pour la conjurer, les minorités nº 1, nº 2, nº 3 et celle nº 4 qui pointe chez les cheminots des autres réseaux que l'Etat n'auront pas trop de toutes leurs forces unies dans un même effort de résistance.

Même cette union de toutes les minorités contre la scission ne serait probablement pas suffisante si une deuxième condition n'était remplie : la formation au grand jour dans la majorité confédérale d'un courant adversaire de la scission. Ce courant existe. Se laissera-t-il dissoudre et refluer ou bien arrivera-t-il à la surface ? Tout dépendra de la pression des syndiqués de la base, alertés par la minorité, et de l'état de conscience où se trouvent les militants de la majorité confédérale qui voient le danger. S'ils sont assez corrompus par le fonctionnarisme syndical pour préférer leur tranquillité à leur devoir, c'en sera fait, je le crains bien; la scission sera acquise et la C.G.T.U. sera condamnée.

Car la C.G.T.U. ne survivrait pas à la scission. Elle en mourrait sûrement. De même qu'elle mourra non moins sûrement, mais plus lentement, si les méthodes qui lui ont été imposées par l'I.C. et l'I.S.R. continuent à être appliquées par elle. Ces méthodes lui ont coûté la moitié de ses effectifs. Elle bluffe quand elle parle de 400 à 500.000 membres. Elle les a eus, mais elle ne les a plus depuis longtemps. Lui en reste-t-il même la moitié ? Cette perte d'effectifs est un des résultats de la colonisation des syndicats par le Parti communiste.

L'autre résultat, c'est son impuissance de plus en plus accusée. Sa chute progressive est marquée par les échecs des grèves générales de 1925, de 1927, par le fiasco du 1er août 1929 et par celui du dernier 1er mai. Il n'y a pas de grèves pour le communiqué qui puissent masquer cela pour ceux qui ont des yeux. La politique d'aventure imposée à la C.G.T.U. par le Parti communiste l'a terriblement affaiblie ; si la C.G.T.U. n'a pas la force de s'en délivrer, elle en mourra. Ce n'est pas le remplacement de Monmousseau par quelque plus jeune Galopin qui la sauvera. Ce sont les méthodes qu'il faut balayer en même temps que les hommes, les méthodes syndicales du Parti communiste, de l'Internationale communiste. C'est à ce prix que la C.G.T.U. sera sauvée si elle peut être encore sauvée. En dehors de l'indépendance du syndicalisme, il n'est pas de salut pour elle.

Alexandre Luquet

Le rôle joué par Luquet dans la C.G.T. d'autrefois mérite que nous parlions de lui ici à l'occasion de sa mort. Il avait « pris sa retraite », — l'expression est de lui-même, — il y a une vingtaine d'années en devenant conseiller municipal du XXe.

Le Luquet d'avant sa retraite, le secrétaire adjoint de la C.G.T., dans la période héroïque de celle-ci, fut un vrai syndicaliste révolutionnaire.

Quand on compare la situation actuelle de l'ouvrier coiffeur et celle qu'il avait en 1900, avant les campagnes pour le repos hebdomadaire et contre les bureaux de placement, on mesure la transformation opérée dans cette corporation par l'organisation syndicale. Luquet fut l'animateur de ces deux campagnes d'action directe corporative, lui et une poignée de militants de valeur.

Luquet était venu du P.O.F. au syndicalisme révolutionnaire. Il n'avait même pas rompu tous liens avec le Parti socialiste. Mais il n'était pas moins nettement partisan de l'indépendance du syndicalisme que les autres militants de la C.G.T.

Quand Griffuelhes abandonna le secrétariat de la C.G.T., pourquoi ne fit-on pas appel à son secrétaire-adjoint pour le remplacer ? Il est certain que Luquet n'avait pas l'autorité de Griffuelhes. Il avait dû aussi, pendant l'intérim fait par lui après Villeneuve-Saint-Georges, tenir tête aux éléments de la Guerre Sociale, à d'autres comme Lévy, Blanchard et Cie, qui profitaient de l'emprisonnement de Griffuelhes pour critiquer sa gestion de la Maison des Fédérations. C'est cela sans doute qui le fit écarter comme candidat des révolutionnaires au secrétariat confédéral. Ce fut Nicolet une première fois, Jouhaux la seconde qui furent jugés plus à même de rassembler tous les révolutionnaires. Luquet n'aurait pas plus mal tenu le rôle que Jouhaux, et probablement mieux.

Quelques années après, il était appelé à la « Vie Sociale » de l'Humanité, puis devenait conseiller municipal du XXe. C'était un deuxième Luquet, qui se souvenait sans doute du premier, mais ce n'était plus lui. Quand on parlera de la C.G.T. d'avant-guerre et qu'on se rappellera ses militants de premier plan, le nom de Luquet ne pourra pas être oublié.

P. Monatte.

UN RÉCIT DES ÉVÈNEMENTS DE YEN-BAY

VIET-NAM 1930

(*Suite et fin*)

— **Pourquoi êtes-vous révolutionnaire ?**

— **Je suis révolutionnaire parce que je suis annamite !**

Réponse de Nguyen-Thi-Bac, paysanne de 22 ans, au Président de la Commission criminelle.

LA REPRESSION

Je suis partisan de la suppression de la peine de mort en droit commun et de son rétablissement en matière politique.

Un personnage d'Anatole FRANCE.

Voici donc sèchement énumérée la série de faits qui constitue le squelette de l'insurrection de Février. C'est tout ce que les bourgeois m'ont laissé savoir et comprendre de cette insurrection. C'est peu.

Pour la répression, il me sera malheureusement possible de vous faire un récit moins décharné !

La répression se manifesta par deux catégories de faits : des faits d'allure judiciaire et des mesures de guerre.

Pour les mesures de guerre, il serait bon de préciser et de dire : guerre d'extermination. Car en aucune guerre il n'est permis, dit-on, de bombarder les populations sans distinction d'âge ni de sexe, ni d'incendier des villes ouvertes, à plus forte raison de pauvres villages de chaumières. Et c'est tout juste s'il est permis de faire payer à la population vaincue les frais d'entretien de l'armée d'occupation (1).

Avions

Les mesures de guerre commencèrent le 16 février, le lendemain des affaires de Vinh-Bao et de Phu-Duc. Ayant appris que les gens qui avaient attaqué Vinh-Bao étaient réfugiés à Cô-Am, le représentant de l'impérialisme français au Tonkin, le résident supérieur Robin, donna l'ordre à ses avions d'aller bombarder ce village de 700 âmes. « Maintenant là-bas c'est comme à Verdun ! » me disait, frétillant de joie, un valeureux Français. Cinquante-sept bombes. Sept cents kilos d'explosifs (un kilo par habitant !) et la mitrailleuse pour les rescapés. « Les aviateurs poursuivirent à coups de mitrailleuses, à basse altitude, un groupe d'une cinquantaine de fuyards », dit en effet le communiqué officiel de M. Robin. Et « tout village qui se mettra dans le même cas subira impitoyablement le même sort ! » conclut ce communiqué sanguinaire.

M. Robin avait, dit-on, voulu « frapper l'imagination des paysans rescapés ». Il semble qu'il ait réussi. Lisez ces lignes de l'*Argus Indochinois* :

« Des colonnes d'une épaisse fumée noire traver-
« sées d'éclairs fulgurants et de fortes langues de
« flammes s'élevaient dans les nues marquant ainsi
« chaque impact. Çà et là une misérable paillotte
« (chaumière) était projetée en l'air et retombait
« en feu sous la force terrible de l'explosion. Enfin
« le tragique *tacatac* des mitrailleuses et le siffle-
« ment des balles se mariait à l'infernal vrombis-
« sement des avions et au sinistre fracas de ton-
« nerre des détonations. Ce fut miracle si cette dé-
« moniaque ronde d'avions ne fit pas davantage de
« victimes (1).

« A la vérité, ce miracle tint tout simplement au
« manque d'entraînement des bombardiers et aussi,
« hâtons-nous de le dire, à la disposition spéciale du
« village de Cô-Am dont les maisons sont séparées
« les unes des autres par de grands jardins, de
« vastes cours et de nombreuses mares qu'entou-
« raient, de plus, de fortes haies de bambous, les-
« quelles haies — qui furent hachées comme paille
« par la mitraille — jouèrent le rôle de pare-éclats.

«... La puissance destructive des engins s'avéra
« formidable. Des mares furent littéralement vidées
« de leur contenu dans un impressionnant éclabous-
« sement de boue : eau, plantes aquatiques et pois-
« sons, tout fut projeté aux alentours, faisant place
« à des entonnoirs monstrueux.

« Donc, par un hasard providentiel, peu de mai-
« sons furent atteintes. En revanche, celles qui fu-
« rent touchées le furent bien. Il y eut même quel-
« ques coups particulièrement « heureux », notam-
« ment celui qui frappa la famille Ba Cu et qui mé-
« rite une mention toute spéciale :

« Cette famille, qui compte parmi les plus aisées
« du village, célébrait ce jour-là un anniversaire de
« mort avec toute la pompe et le luxe d'invitations
« qui sont d'usage en pareil cas. Une foule d'invités
« venait de prendre part aux agapes pantagruéli-
« ques préparées à son intention, lorsque survinrent

(1) En trois jours seulement, les rescapés du village de Cô-Am eurent à débourser 8.300 francs pour l'entretien de l'expédition punitive qui venait de brûler leurs maisons !

(1) Le chiffre des victimes est encore très discuté. Pas de chiffres officiels. 1.200 tués me disait le Français frétillant de joie, ce qui me paraît difficile dans un village de 700 personnes. « Vingt-trois tués et dix blessés, tel serait le bilan », dit l'*Ami du peuple*. « Vingt et un tués dont cinq femmes et six enfants », dit l'ancien Résident Bellan dans *la Griffe*. « Soixante-deux tués », m'a dit une personne touchant de près à l'équipe des bombardeurs.

Quelques jours après le massacre, M. Robin était fait commandeur de la Légion d'Honneur.

« les avions. Ne se doutant pas de la sanglante sur-
« prise qui leur était réservée, ces malheureux se
« précipitèrent dans la cour, en toute confiance, afin
« d'assister aux évolutions des grands oiseaux de
« proie. C'est alors que le drame éclata : rapide,
« brutal, abominable !

« Une bombe tomba au beau milieu de cette masse
« grouillante explosant sous un bruit de tonnerre,
« couchant tout sous son souffle de mort. Treize ca-
« davres horriblement déchiquetés restèrent sur le
« carreau pendant que le reste de cette foule frappé
« de panique se relevait et s'enfuyait en tous sens,
« dans un hurlement d'épouvante. »

« Nettoyage »

Mais ce n'était pas assez de ces exploits aériens. Malgré tout, l'aviation reste une arme de peu *d'efficacité* comme disent les militaires. Le gros travail de destruction fut confié à des « colonnes de nettoyage » terrestres. Leur travail consistait à détruire les villages, imposer et prélever des amendes collectives, arrêter les gens en masse, brûler les réserves de riz (1). Elles opérèrent particulièrement dans les régions de Yen-Bay, Cô-Am, Phu-To et Kien-An.

Dans la seule région de Phu-To, en quelques jours, 340 arrestations définitives, destruction totale du village de Vong-Lo « centre de la rébellion » (2) et châtiment de huit autres villages : Xuan-Lung, Ha-Bi, La-Hao, Son-Duong, King-Khe, Cao-Mai, Phang-Nguyen et Chu-Hoa. Que ces noms restent en nos mémoires à la honte de l'impérialisme !

« Xuan-Lung, écrit le *Merle Mandarin* du 27 avril, est un gros village de 4 à 5.000 habitants. En France l'agglomération formerait une petite ville, ici ce n'est qu'un gros village... De loin nous l'apercevons dépouillé de ses haies de bambous et même de la verdure de ses arbres... Un peu avant de quitter la digue nous laissons à notre droite une maison en briques détruite par l'autorité administrative comme appartenant à un révolutionnaire condamné par la Cour criminelle. Mais la démolition ayant été opérée avant l'arrestation, il s'ensuit que si la Commission criminelle avait acquitté le propriétaire, un nommé Can, il aurait tout de même été puni par la destruction de son domicile.

« Nous sommes à l'entrée du village. Les arbres dépouillés de leurs branches feuillues dressent vers le ciel des moignons qui semblent demander grâce... Sur notre droite, un mur de clôture d'une pagode est renversé... Près de l'école, un énorme tas de matières noirâtres attire notre attention. Il recouvre l'emplacement d'une petite auberge détruite. De l'autre côté du chemin, une fouille d'une douzaine de mètres de profondeur dans un sol noirâtre et pierreux. Est-ce du charbon ?... Le village à peine puni a reçu l'ordre du résident de la province de faire des fouilles jusqu'à trois mètres de profondeur. On croirait même qu'il n'a été puni que pour pouvoir être prospecté plus facilement !... Qui a payé les coolies qui pendant trois jours ont recherché la « pierre noire » ? Personne évidemment... Nous avançons dans le village et nous arrivons à l'un des endroits les plus abîmés. Une centaine de maisons ont été brûlées. Les murs se dressent encore et le carrelage des cours et des bâtiments indique qu'il y avait là des maisons de gens relativement aisés. Il y avait dans ce coin un seul coupable, Dao Van Hop, mais en mettant le feu à sa maison toutes les maisons voisines ont flambé également. Et comme les habitants étaient parqués sur une place du village, rien n'a pu être sauvé : les meubles, les réserves de paddy, tout a disparu dans les flammes. »

Quels étaient les motifs qui déterminaient le choix des incendiaires dans ces destructions éclectiques ? L'*Argus Indochinois* est arrivé à le savoir pour quelques victimes du village de Cô-Am. (Car ce n'était pas assez, pour ce malheureux village, de 700 kilos d'explosifs aériens ; on voulut encore qu'il connût la torche !)

Un vieillard, ancien mandarin, M. Dao Van Dao « a vu démolir sous ses yeux les sept immeubles en briques qu'il possédait dans le village ». Motif : il est le père de cinq garçons plus ou moins compromis dans le complot et dont quatre étaient déjà arrêtés au moment des représailles.

M. Han Nhu déplorera amèrement pendant longtemps la fâcheuse homonymie de son fils Dao Von Thè avec le 5e fils de M. Dao Von Dao, l'instituteur Dao Von Thè chef des rebelles de Phu-Duc qui ne devait être arrêté que le 22 mars. Comme il était en fuite et restait introuvable, « on s'est rabattu sur cet autre Dao Von Thè qui a été incarcéré et on a puni durement son père en brûlant l'humble maison qui abritait sa vieillesse ».

Motifs à peu près aussi sérieux contre M. Ly Thè « qui n'a eu pour sa part que trois maisons en briques rasées pour la bonne raison qu'il n'en possédait pas davantage ». M. Ly Cu qui en fut pour deux maisons (en briques elles aussi) et M. Ba Cu qui ne survécut au massacre aérien de sa famille (voir plus haut) que pour assister à la destruction de ses biens.

« Enfin toutes les haies de bambous qui faisaient de Cô-Am une sorte de riante oasis de verdure au milieu de la monotonie de cette région deltaïque, ces précieuses haies qui constituaient pour ces malheureux une véritable fortune — le prix d'un bambou en plein delta varie entre 30, 50 et 80 cents (3,5 et 8 fr.) selon sa grosseur — furent de plus coupées à ras de terre!

« Pauvres gens! D'autres horreurs beaucoup plus terrifiantes encore vinrent aggraver leur épouvante. Pour mieux les frapper de terreur on n'hésita pas en effet à user de cette atrocité sacrilège renouvelée des plus sombres époques de la domination chinoise qui s'appelle la profanation de cadavre!

« Ce malheur (d'une gravité catastrophique pour ce peuple dont la religion et la morale sont basées sur le culte des morts) fut infligé à la famille Ta Cu qui dut assister impuissante, mais le cœur bouillonnant de la plus sombre des colères, à l'exhumation impie de la dépouille mortelle de son chef bien-aimé...

Et ces violations de sépulture se multiplièrent au cours de la tournée de police qu'effectua la colonne Moguez dans la province de Kien-An sous prétexte que les révolutionnaires avaient caché des bombes dans un cercueil ».

Un châtiment particulièrement sévère fut infligé au village d'An-Dièm coupable d'avoir été le théâtre

(1) Cette dernière mesure particulièrement *efficace* à un moment où les indigènes meurent de faim. Voici la lettre du Père Munaggiori à son évêque (in *Tribune Indochinoise* du 14 mai) :

Bui-Chu, 25 avril 1930.
Mgr Munaggori
à Mgr Isidore Dumortier.

Je viens de recevoir votre aimable lettre et un chèque... Nous avons actuellement environ 300.000 chrétiens qui sont dans l'extrême misère et malgré tous nos sacrifices pour éviter que nos chrétiens meurent de famine, il y en a déjà qui sont morts de famine et parmi les boudhistes il doit y en avoir davantage, car les boudhistes nous offrent leurs enfants par centaines pour éviter de voir les enfants mourir de famine dans les bras de la mère...

De plus, d'après l'*Opinion* du 14 mai, la récolte de paddy (riz non décortiqué) est déficitaire de 40 %.

(2) Communiqué officiel du 22 février.

de la capture, par les révolutionnaires, du mandarin détesté Hoang-Gia-Mô.

« Maisons particulières, étables, pagodes et pagodons, dinh communal, tout fut sacrifié. On commença par jeter à bas tous les bambous et les arbres fruitiers, puis, une fois ces sinistres préparatifs terminés, on alluma l'incendie aux quatre coins du village et le feu purificateur parachevant l'action destructive des hommes, dévora tout sur son passage, ne laissant rien subsister de ces humbles richesses, épargnées sapèque à sapèque, par des générations de miséreux.

« Il ne reste plus aujourd'hui comme vestige de ce qui fut une active fourmilière humaine qu'un lugubre cercle grisâtre qui fait tache au milieu des rizières, plus rien qu'un tas de cendres et de brandons attestant que la « sereine Justice de France », pour employer un des euphémismes favoris de notre Résident supérieur, a passé par là » (1).

Plus d'indigènes !

Enfin les mesures militaires répressives furent consolidées par l'arrivée de renforts de troupes *blanches* (Légion étrangère!), la promesse de l'envoi prochain de *Sénégalais* et une épuration considérable des troupes indigènes. Presque partout on découvrit des « complots », ce qui permit d'éliminer pas mal de sous-officiers suspects. Et les éléments que l'on ne pouvait réellement pas poursuivre, on les envoya dans des camps de concentration. Les membres de la garnison de Yen-Bay qui ne sont pas poursuivis sont ainsi internés au « camp J » où ils sont encore habillés en soldats, mais désarmés et « traités comme des disciplinaires ».

Cette épuration fut particulièrement importante dans les armes très spécialisées comme l'aviation. Leur degré de « *décomposition* » était, paraît-il, épouvantable. D'ailleurs, « les tirailleurs, y en a aucun de fidèle ! » m'affirmait un sous-officier blanc. Et des journaux demandent la suppression complète de l'armée indigène.

Arrestations

Mais il est temps d'en venir aux mesures répressives d'allure judiciaire (2).

D'abord des arrestations!

Vous pensez bien qu'on ne s'en est pas privé. La liberté d'un Annamite pesait déjà fort peu avant la révolte; elle ne tarda pas à devenir un état anormal. A Hanoï tous les indigènes qui s'aventuraient dans la rue après — et souvent aussi avant — le coucher du soleil étaient arrêtés, fouillés et questionnés. Faute d'une expression plus neuve ce furent de véritables « arrestations en masse ».

— Mais, me direz-vous, les chiffres officiels ne sont pas si massifs que ça : 340 à Phu-To, 113 à Yen-Bay, à peu près autant à Kien-An, Cô-Am, Hanoï, etc.... On ne compte en somme que par centaines...

— Oui, mais ce ne sont là que les arrestations définitives et surtout officielles. Toutes les autres, on ne vous en a pas parlé.

Elles n'allaient d'ailleurs pas sans bénéfice pour les « représentants de l'Ordre ». Les mandarins, malins, arrêtaient à bon escient et ne relâchaient que devant de tangibles preuves de soumission. « Un mandarin, nous conte le 2 mai *l'Ami du Peuple Indochinois*, arrête un riche notable de la région de Yen-Bay. Il demande 800 piastres pour le relâcher et les obtient facilement. Voyant cela il demande 2.000 piastres et comme il ne les obtient pas il envoie l'individu arrêté au chef-lieu après l'avoir gardé plusieurs jours dans la prison de son *huyen* ».

Cette pluie d'arrestations, qui s'abat principalement sur les jeunes Annamites cultivés, arrive à être si dure que les patrons européens qui se voient priver de leurs meilleurs employés s'émeuvent et protestent : « Mais c'était un employé très bien noté! » se lamentent-ils à chaque nouvelle arrestation qui désorganise leurs services. Et l'*Avenir du Tonkin*, le journal policier de l'archevêché, riposte indigné, tançant vertement des employeurs si pusillanimes. « Bien noté ! dites-vous. Mais ignorez-vous que les meilleurs employés sont les plus suspects? Que les instructions du parti révolutionnaire enjoignent à ses membres d'être les meilleurs partout!! »

Qu'ils soient arrêtés définitivement ou simplement pour chanter, les néo-détenus subissent le même régime : la torture. Ce fait serait évident, même s'il n'y avait pas les plaintes que *tous* les prévenus élèvent devant les tribunaux. Comment expliquer autrement que des jeunes gens comme Léon Sanh ou Lè Ba Du consentent à s'accuser d'avoir assassiné l'un Bazin, l'autre Phan Huy Du, qu'ils arrivent même à se prêter à des reconstitutions fantaisistes de leurs prétendus crimes et que finalement il faille les reconnaître absolument innocents? Comment expliquer aussi qu'après les premiers jours les arrestations se multiplient et arrivent à intéresser presque tous les affiliés et sympathisants du V. N. Q. D. D.? Les camarades de ce parti n'ont pas l'air pourtant de gens bavards. Habitués depuis longtemps à l'action clandestine, ayant juré de périr s'ils trahissent le parti, ayant — tout au moins beaucoup d'entre eux — déjà récolté de lourdes condamnations par contumace et vivant depuis lors dans l'illégalité, ce sont des copains qui savent tenir leur langue. Et s'ils parlent, c'est qu'on les a fait parler!

Je ne sais pas si l'on a, pour eux, découvert de nouveaux supplices, mais chacun se rappelle que pour le « complot » de Juillet 1929 les méthodes de question étaient : les coups, la soif, la pendaison par les pouces, la pendaison par les orteils, l'agenouillement sur des cailloux tranchants et le supplice des fourmis rouges (1).

Commission criminelle

Congrûment questionnés, les accusés intéressants sont remis à la *Commission criminelle.*

Qu'est-ce que cette « Commission »?

En aucune façon une cour de justice, même pas comme on le prétend, une juridiction d'exception. Mais simplement un organisme administratif qui a pour mission de supprimer les personnes qu'il juge nuisibles à l'existence politique de l'Etat. Quand le gouverneur général institue une Commission criminelle pour connaître de certaines affaires, cela signifie qu'il entend soustraire ces affaires au pouvoir judiciaire et les livrer au pouvoir exécutif.

(1) Pour ceux qui ne croiraient pas à l'utilité de ces « mesures », cet entrefilet de l'*Avenir du Tonkin* du 2 avril : « A la suite des troubles de février, la contrebande d'opium a singulièrement diminué, et *la vente par la régie a triplé* : la répression y entre, il faut le reconnaître, pour une bonne part. »

(2) D'allure seulement? Oui, l'œuvre de la Criminelle Commission est aussi peu de la justice que le nettoyage militaire n'est de la guerre.

(1) Il consiste à faire dévorer par les terribles insectes le visage et les membres d'un coupable présumé et ligoté. Vous ne connaissez pas les fourmis rouges? Elles sont grosses deux ou trois fois comme les fourmis gendarmes de France. Et voraces! Roland Dorgelès reconte que si on a le malheur de laisser un cheval attaché sur le passage d'une bande de ces insectes, on ne retrouve le lendemain que le squelette.

Il est vrai que les chevaux annamites sont très petits.

La Commission criminelle instituée dès le lendemain de Yen-Bay eut pour président M. Poullet-Osier, « inspecteur des affaires politiques et indigènes », adjoint direct de M. Robin, le bombardeur de villages. Comme membres il y avait le nouvel administrateur de Yen-Bay d'autant plus porté à faire du zèle que son prédécesseur venait d'être disgrâcié pour avoir manqué de vigilance et n'avoir pas su signaler le complot à temps. Il y avait aussi un capitaine de tirailleurs tout disposé à « venger » la mort de ses camarades et un substitut du Procureur de la République.

La Commission commence ses « travaux » le 16 Février. Elle siège à huis clos naturellement et sans que les accusés aient droit à l'assistance d'un avocat. En huit jours, l'instruction est terminée pour les quinze premiers accusés. Un avocat d'office est alors généreusement désigné par le procureur de la République. Il se rend le 27 au soir à Yen-Bay. On lui permet de consulter les quinze dossiers pendant une heure ou deux et le 28 au matin, c'est le prononcé des sanctions : treize condamnations à mort, deux aux travaux forcés. Interrogatoires d'identité, lecture et traduction en annamite de l'acte d'accusation, déclarations des accusés et leurs traductions, plaidoirie, délibération, rédaction du jugement et sa lecture, tout a été fait en deux heures. Les victimes sont quatre tirailleurs, trois caporaux, trois cultivateurs, deux commerçants, un maçon, un instituteur et un médecin.

La question principale posée aux accusés avait été : « Etes-vous du Viêt-Nam-Quoc-Dan-Dang ? » La réponse affirmative entraînait automatiquement la mort... N'échappèrent à la condamnation à mort que le maçon et un jeune soldat.

Le maçon était accusé d'avoir loué sa maison à ceux qui devinrent des rebelles. Il déclara qu'il ignorait complètement les sentiments et les projets des gens qu'il hébergeait. Vingt ans de travaux forcés. Quant au jeune soldat, on ne sait réellement pas pourquoi il ne partagea pas le sort de tous les autres militaires. Il déclara pourtant avoir arboré le brassard rebelle et participé à l'attaque de la gare. Par contre, *mort* au commerçant Dang Van Thin à qui l'on ne put reprocher que d'avoir fabriqué des insignes pour les rebelles.

Des treize condamnés à mort de cette première charrette, quatre furent exécutés, ceux à qui l'on pouvait reprocher une participation directe à la mutinerie.

Voici, d'après l'*Avenir du Tonkin*, leurs réponses à la Commission criminelle :

Nguyen Than Thuyet, 33 ans, caporal.

— Vous avez organisé le Thi-Bo ? (cellule du V. N. Q. D. D.).

— Oui.

— Vous étiez chargé d'attaquer les officiers?

— Oui.

— Vous avez jeté des bombes chez le capitaine Gainza et le lieutenant Robert?

— Oui.

Dang Van Tiep, 40 ans, cultivateur.

— Vous avez fabriqué des bombes et vous étiez chargé de tuer le commandant Le Tacon?

— Oui.

— L'ordonnance vous a conduit et vous avez tiré trois coups de revolver?

— Oui, mais j'ai tiré en l'air.

Ngo Hai Hoang, 53 ans, caporal.

— Vous avez tué le sergent Chevalier?

— Ce n'est pas moi, c'est mon groupe.

— C'est la même chose... Vous étiez chargé d'attaquer la 7e Compagnie et vous avez donné l'ordre à quatre individus de tuer l'adjudant Cunéo et le lieutenant Robert?

— Oui.

Dang Van Luang, 28 ans.

— Vous avez été dénoncé comme ayant participé à l'assassinat du lieutenant Robert.

— C'est faux.

— Vous êtes affilié au V. N. Q. D. D.?

— Oui.

— Vous avez prêté votre concours au groupe d'attaque?

— Non.

— Les bombes ont été fabriquées en votre présence?

— Oui.

Un mois après, la Commission prononce son verdict contre une nouvelle charrette de 87 accusés. 87 condamnations : 39 à mort, 33 aux travaux forcés à perpétuité, 9 à 20 ans de travaux forcés, 1 à 5 ans de travaux forcés et 5 à la déportation.

Cette fois, les débats, — si l'on peut dire, — ont été un peu plus longs : une journée. Encore une fois, les avocats d'office n'ont eu qu'une heure ou deux pour prendre connaissance de 85 dossiers. Nguyen Tai Hoc et Pho Duc Chinh ont refusé ce simulacre de défense. « Ici, déclarera Hoc devant la Commission, ce n'est pas la justice qui règne, c'est la force. Je refuse de parler. » Et il se contente de prononcer un violent réquisitoire contre l'impérialisme. Quant à Pho Duc Chinh, l'ancien agent technique des travaux publics que toute la presse blanche a traité de bandit et de lâche, il se contente de protester contre le qualificatif de *chef* révolutionnaire : « Chez nous, dit-il, il n'y a pas de chefs; nous sommes tous égaux. Je prends la responsabilité de l'attaque de Yen-Bay. »

Voici donc cinquante-deux premières condamnations à mort (1). La Commission criminelle a bien travaillé; tous les colons se frottent les mains. Mais il semble que de « haut lieu » des instructions nouvelles soient arrivées : comment faire en effet pour exécuter tous ces hommes sans soulever tout ce qui n'est pas vendu à l'impérialisme ou abruti par lui? Et comment faire pour ne pas les exécuter sans faire hurler de rage les colons sanguinaires? Et à partir de ce moment la Commission criminelle semble avoir honte d'elle-même.

Elle se rend à Phu-To (340 inculpés!), « travaille » silencieusement et, au bout d'un mois et demi, comme les blancs commencent à s'impatienter, elle fait savoir qu'elle ne pourra sans doute rendre son verdict que dans un mois au plus tôt. Ensuite il faudra qu'elle aille travailler à Kien-An, à Haïphong, à Haiduong et à Hanoï. « Quand alors en finira-t-on? s'écrie la *Dépêche*, indignée. C'est profondément ridicule ! »

C'est certain. Et si la gent judiciaire avait un tout petit peu d'indépendance, elle aurait beau jeu de dire à Pasquier et à Robin : « C'est sous le seul prétexte d'assurer la rapidité de la répression que vous avez privé ces centaines d'accusés des garanties que nous leur offrirons. Or finalement vous les envoyez à la mort et au bagne beaucoup plus lentement que nous. Rendez-les nous! » Et je ne suis pas sûr que M. Pasquier ne souhaite pas finalement ce geste d'indépendance et ne maudisse pas son prédécesseur Varenne de n'avoir pas eu le courage de supprimer la criminelle et ridicule commission.

---

(1) Et dix-sept têtes tranchées... Ces pages étaient écrites quand nous apprîmes l'exécution des treize camarades de la deuxième charrette. Ils sont morts en révolutionnaires, s'écriant malgré les légionnaires qui les bâillonnaient : « Viet Nam Quoc » (« O Peuple d'Annam! »)

BLANCS ET JAUNES

« Entre eux et nous, c'est une question de force. »

(Parole connue.)

Mais l'importance d'une insurrection ne se limite pas aux faits militaires et à la répression, aux rapports directs des révoltés et des défenseurs de la classe attaquée.

L'immense importance de l'insurrection de Février était de poser la question de l'impérialisme. Qu'est-ce qui justifie votre domination? clamaient avec une éloquence singulière les bombes de Yen-Bay et de Phu-To. Et, suivant que les blancs trouveraient ou non une réponse suffisante et logique, on sentait que l'insurrection aurait servi à quelque chose ou à rien... Or, ils furent beaucoup plus lamentables encore que leur pire ennemi n'aurait pu le souhaiter. Pas le plus petit essai de justification idéologique, comme on dit en Russie! Pas même un appel à l'Histoire ou au mensonge de la Civilisation ou aux grues métaphysiques! Rien! Qu'ils soient de droite ou de gauche, les Français n'eurent qu'un cri : « Du sang! » et qu'une manière de se justifier, l'insulte : « Ce sont des criminels! des bandits qui n'ont même pas l'excuse du vague idéalisme qu'avaient autrefois les pirates et les Pavillons Noirs! » Ouvrez les journaux *blancs* de Février, vous n'en trouverez pas un *seul* où le qualificatif de criminel ne soit pas appliqué aux révolutionnaires. Les socialistes ne sont, évidemment, pas les derniers dans ce chœur sanguinaire. Tous fonctionnaires, membres de cette caste (1) qui a la haine de l'indigène, parce qu'elle vit à ses dépens, ils n'eurent pas un mot de protestation contre les bombardements aériens et les incendies de villages, mais proclamèrent que les « criminels imbéciles » (c'est-à-dire les révolutionnaires) devaient « être traqués et condamnés sans pitié » et que la répression était loin d'être suffisante. « On a jusqu'ici montré beaucoup trop de mansuétude, il est grand temps que cela cesse. »

(1) J'appelle caste une catégorie d'individus qui, tout en ne jouant qu'un rôle minime dans la production d'un pays, arrivent, grâce à toute une série de privilèges, à s'attribuer une part importante de cette production. Je me garderais, par exemple, de dire que les fonctionnaires de France forment une caste. Non, travailleurs et exploités, les fonctionnaires de France sont pour la plupart de la classe prolétarienne, mais il n'en est pas de même aux colonies! Payés par les impôts du paysan indigène, les fonctionnaires sont d'abord beaucoup plus payés qu'en France : solde en *piastres*, indemnités qui arrivent à doubler la solde officielle. Il n'est guère de scribaillon blanc qui n'ait son auto. C'est le privilège de la *race*, car de deux fonctionnaires de grade égal, travaillant dans le même bureau et faisant le même travail, mais dont l'un est blanc et l'autre jaune, le blanc touche une solde infiniment supérieure à celle de son collègue. Chaque année, la France compte au nombre de ses « exportations invisibles » des millions de francs envoyés par les fonctionnaires indochinois. De plus, ces fonctionnaires blancs sont beaucoup trop nombreux : treize généraux pour quelque 23.000 hommes de l'armée d'occupation! Et cette pléthore, qui se retrouve dans tous les services, est soigneusement entretenue par l'Etat français, tout heureux de décharger son propre budget. Ajoutez à ces énormes frais de solde, les frais de transport aller et retour (deux mois pendant lesquels le fonctionnaire et sa famille sont nourris à l'œil); ajoutez les multiples congés réguliers ou de convalescence (le « foie colonial »!) et vous comprendrez que le fonctionnaire blanc finit par coûter à l'Annamite infiniment plus qu'il lui rapporte. D'ailleurs, les Annamites se sentent très capables de remplir eux-mêmes la plupart des emplois occupés par les blancs. Donc scission radicale de la masse et de l'appareil bureaucratique. Haine inévitable entre ces deux éléments.

A la nouvelle que le gouvernement général avait transmis à Paris les dossiers des condamnés à mort, ce furent des cris de rage. Comment, on n'allait pas égorger tout de suite! C'était intolérable. « Il n'y avait rien à demander à Paris; c'est illégal! » proclamait la *Volonté Indochinoise*. « Que les *Français de l'arrière* ne soient pas tout-puissants », s'écriait, bien irrespectueusement pour Gastounet, le très chrétien *Avenir du Tonkin*. Et « quelle que soit la solution qui intervienne maintenant, disait en substance, et pour clore la discussion, le *Courrier d'Haïphong* du 6 Mai, que l'on en tue treize ou que l'on en tue deux ou zéro, le résultat sera le même. C'est trop tard! Nous avons perdu la face, il fallait tuer tout de suite! » (1)

Ainsi en l'absence de toute justification morale, « *la question de force* » entre « eux et nous » a été l'idée centrale et même la seule idée développée. Et il a fallu attendre jusqu'au 2 Mai pour qu'un petit journal, *l'Ami du Peuple*, comprenne l'utopique de cette politique et s'écrie : « Nous ne pouvons gouverner ce pays si nous avons toute la population contre nous! » C'est évident. 20.000 hommes ne peuvent en exploiter 20 millions s'ils ne joignent pas à la force la tromperie, les grues métaphysiques et la démocratie. C'est pourquoi le recours des blancs au seul argument de la force nous paraît révéler un état d'esprit bien défaitiste. C'est l'état d'esprit de gens qui, se sentant perdus, ne veulent que prolonger leur existence. D'ailleurs, cet état d'esprit est manifeste : « Un jour ou l'autre, bientôt il va falloir quitter l'Indochine », tel est le substratum de toutes les mentalités blanches là-bas. Et parfois ce substratum émerge en formules absolument claires. « *A partir de cette minute l'Indochine était perdue* », dit le 16 Mai la *Dépêche Indochinoise*, parlant de je ne sais plus quelle faiblesse du gouverneur Varenne. « En agissant ainsi nous ne faisons que préparer l'avance de notre éviction », écrit un autre journal.

Et la réalisation de ce *mythe* des Français à la mer paraît de plus en plus proche. Roland Dorgelès, dans la *Route Mandarine*, disait « avant trente ans »; sur le bateau qui m'emmenait on disait : « d'ici dix ans »; là-bas on hochait la tête, ce qui pouvait signifier « encore quelques années », mais la *Volonté Indochinoise* précisait : « Dans six mois! demain! »

Et si vous prétendez que ce ne sont là qu'opinions d'auteurs et de journaux, opinions isolées, j'invoquerai la frousse panique blanche, d'après la mutinerie. La frousse, c'est un sentiment qui ne trompe pas! la frousse, c'est le sentiment de gens qui se sentent perdus! Oh! bien sûr, après coup, on a parlé du sang-froid de la population! Mais, avec du sang-froid, est-ce que « nos » troupes auraient, à Yen-Bay, ouvert le feu sur des tirailleurs restés fidèles à leurs

(1) Le lendemain de la quadruple guillotinade, le même journal précisait sa pensée : « ... La sanction à retardement qui est intervenue hier ne produira aucun effet... On sait ce qui se passait à Madagascar lorsque Galliéni y fut nommé gouverneur général... Un beau jour, il fit embarquer la reine pour la Réunion, et, le lendemain, les ministres étaient fusillés. L'opération faite, le ministre en rendit compte à Paris. Il fut approuvé... En se remémorant cette vieille histoire, on se demande s'il ne faut pas regretter que le gouverneur général de l'Indochine ne se soit pas inspiré de l'exemple de son illustre devancier, et qu'il n'ait pas pu, quand lui parvint l'ordre d'expédier à Paris les dossiers de Yen-Bay, répondre que la chose était inutile, les treize condamnés ayant déjà eu le col tranché en vertu de considérations d'ordre politique, bien connues du gouvernement. »

Voir dans la *R. P.* du 1er avril, la relation des événements malgaches que le journaliste haïphonnais présente comme le fin du fin de la politique coloniale.

chefs ? Lamentable méprise, dit le communiqué. Avec du sang-froid, est-ce qu'on aurait, le 18 Février, commis la « fâcheuse méprise » de prendre pour des « suspects » un groupe de villageois spectateurs d'un combat de coqs près de Nam-Dinh et d'ouvrir le feu sur eux? (un tué et un blessé!). Avec du sang-froid, est-ce qu'on aurait blessé à coups de fusils deux jeunes commerçantes qui rentraient en pousse chez elles, leur journée terminée? « Un poste placé au croisement des routes leur cria d'arrêter. Le coolie-pousse ne comprit rien à cette sommation et continua sa route, une sentinelle fit feu. » Sans une frousse latente intense, tous les européens de Do-Son auraient-ils couru à leurs fusils et pistolets et fait sonner le tam-tam d'alarme parce qu'un réservoir d'auto avait éclaté dans la nuit (1)? Est-ce que sans la même frousse intense sévissant à mille kilomètres de là, les gens de Cantho auraient sans aucune raison donné le 3 mars une belle répétition de la défense de Tarascon? Avertis par un lieutenant de gendarmerie qui, d'après de vagues bruits, avait appris qu'une « attaque » allait se produire, tous les Européens se terrent dans un ancien fortin et s'arment jusqu'aux dents, qui de fusils et qui d'armes blanches. Patrouilles autour du fortin et patrouilles sur la route attendent l'invisible ennemi... et, le lendemain, comme il ne s'est rien produit et qu'on est fort marri, on envoie en prison tous les coolies de l'usine électrique (2)! Est-ce que sans une terreur intense de tous les Annamites le Français Delbeke se serait laissé aller à gifler dans la rue le lettré Lè Van Phuc, maître-imprimeur et ancien conseiller municipal, très aimé des autorités blanches, sous prétexte qu'il avait une « tête de communiste » ? Est-ce que sans la même terreur à une plus grande puissance, on aurait osé enfreindre la loi qui prescrit que les débats judiciaires doivent être publics ? Entre Février et Mai se déroulent au Tonkin de nombreux procès « communistes » aux innombrables accusés indigènes. Ce sont pour la plupart des appels de procès de 1929. Eh bien, les salles d'audience sont occupées par la troupe, baïonnette au canon, et pas un indigène n'est admis dans la salle, à part les représentants de la presse annamite — « encore sont-ils fouillés minutieusement » — ajoute l'*Avenir du Tonkin* qui conclut : « Voilà de sages mesures ! »

Seuls quelques très rares individus ne font pas chorus aux cris d'effroi, mais mal leur en prend. Un fonctionnaire de Tourane se fait vertement tancer par la *Volonté Indochinoise* du 4 Mai pour avoir osé déclarer : « J'espère que la population de Tourane ne va pas se rendre *ridicule* comme celle du Tonkin. » Il est d'ailleurs bien mal suivi par ses concitoyens qui n'hésitent pas, devant la « carence du gouvernement », à se constituer en « garde civique ». 80 blancs! Eh! té! qu'« Ils » viennent maintenant!!

Donc absence totale de lutte idéologique, exagération des soifs répressives, applaudissements à la barbarie bête de la répression effective, frousse immense se manifestant de multiples façons, telles furent les seules réponses des blancs à la question du Viêt-Nam-Quoc-Dan-Dang. Leur attitude peut se résumer d'un mot : l'*affolement*. Malgré l'échec militaire de l'insurrection, les petites grenades du Viêt-Nam n'ont pas éclaté en vain! Blancs d'Indochine, vous le savez maintenant, vous êtes incapables de légitimer votre dictature en ce pays. Sous peu, — à moins que vous n'ayez la sagesse de reconnaître vous-mêmes l'indépendance du pays — il vous faudra vous résigner à abandonner les bungalows aux multiples boys, la vie coloniale si douce, si facile, pour aller retrouver en France la dure lutte pour la vie! Enrichissez-vous donc plus vite que jamais et criez bien fort pour tâcher de retarder l'heure fatale du bateau définitif.

(1) *Avenir du Tonkin*, 1er mars.

(2) *Tribune Indochinoise* du 5 mars.

Tout au contraire de celle des blancs, l'attitude des indigènes fut digne. L'attitude de gens qui ont une solide base morale. Même des éléments qu'on aurait pu croire tout à fait compromis avec l'impérialisme surent ne pas se mettre à plat ventre. Les élus d'Haïphong furent les seuls au lendemain de Yen-Bay à se laisser aller à des déclarations de loyalisme, « couplet inévitable », dont la *Tribune Indochinoise*, journal indigène, ne manqua pas de souligner discrètement le ridicule.

Quant aux autres élus, ils surent trouver le moyen de signifier que la cause des indigènes n'était pas celle des blancs : ainsi, au Tonkin, un politicien ayant, au fort de la terreur, organisé une réunion générale des élus, les élus indigènes s'abstinrent en corps d'y assister, abandonnant les blancs à leur rage de sang. Ceux de Cochinchine protestant contre les combats aériens envoyèrent un télégramme à des personnalités de France, à la presse et à la Ligue des Droits de l'Homme (1).

Le « Parti Constitutionnaliste », parti indigène légal et réformiste, sut, dès le premier jour, proclamer que la révolte n'était pas sans causes. Son organe, la *Tribune Indochinoise*, eut surtout à cœur de protester contre l'épithète de « communiste » appliquée au soulèvement. Ce n'est pas du communisme mais du nationalisme, précisait-elle; un nationalisme dont vous ne voyez encore que les premières vagues, mais « qui ne pourra aller que grandissant »! Comme si le qualificatif de nationaliste avait à lui seul le pouvoir de tout ennoblir! Braves nationalistes! votre foi aveugle dans la sainteté de votre cause ne laisse pas d'être touchante.

Quant à l'action des partis révolutionnaires, elle fut, à partir du plein déclenchement de la répression, comme bien on pense, assez effacée. Cependant chaque jour la police découvrait des tracts en quelque point du delta tonkinois; cependant le mouchard Duong, ancien membre du V. N. Q. D. D., devenu agent de la sûreté, était exécuté le 21 avril, en plein jour et en plein Hanoï : une balle à travers l'abdomen; l'exécuteur filait comme avaient filé tous les exécuteurs précédents. Enfin, le 24 avril, « criminel attentat de chemin de fer » : déraillement entre Tourane et Hué du train qu'aurait dû prendre le roi de Siam, s'il n'avait eu le bon esprit de partir en auto. Les journaux parlent de rails déboulonnés sur une centaine de mètres et de « malveillance certaine ». C'est possible...

Lutte prolétarienne

Mais ce qui est surtout remarquable en cette période de terreur, c'est l'action spontanée des masses prolétariennes inorganisées. Pendant que les têtes tombent et que les prisons se remplissent, ouvriers et paysans se dressent impassibles sur leurs lieux de travail et crient leurs revendications. De toutes les couches de la société annamite, c'est ainsi le prolétariat qui garde l'attitude la plus digne et marque le plus nettement son mépris absolu de la barbarie impérialiste. Pendant que les colons affolés hurlent à la mort, pendant que les bourgeois annamites cherchent leur voie, pendant que les intellectuels se réfugient dans le terrorisme, le prolétariat

(1) La censure qui sévit sur tous les journaux de langue annamite, supprima les mots *Ligue des droits de l'homme* de la nouvelle qui donnait les destinataires du télégramme!

poursuit dans un calme absolu son action de classe.

Ne croyez pas que j'exagère, voici quelques-unes des manifestations de cette lutte prolétarienne :

Le 20 *Février* : « Révolte des coolies chinois du Nha-Bé. » Ces Chinois du Nha-Bé sont des travailleurs qui avaient été « librement recrutés », en Chine et envoyés sur les chantiers du chemin de fer Congo-Océan. Il faut croire que les Chinois sont moins que les Noirs disposés à mourir d'exploitation. A peine étaient-ils sur les chantiers de mort qu'ils commençaient la lutte de classe; plusieurs étaient condamnés pour « *association de malfaiteurs* » et les autres renvoyés de la colonie par les voies les plus rapides. Ce sont eux qui se trouvaient au Nha-Bé, avant-port de Saïgon, attendant un bateau pour la Chine. Le 20 Février, comme le bateau vient les prendre, refus général d'embarquer. Ils réclament 30 piastres chacun, et, malgré gendarmes et gardes indigènes, le bateau doit partir vide. La « révolte » durera jusqu'au 16 *Mars*.

26 *Février* : Grève des coolies d'une plantation Michelin à Dauthieng.

28 *Février* : Grève au Nha-Bé des coolies de la Compagnie Franco-Asiatique des pétroles.

1er *Mars* : Meeting public à l'insu de la police à Saïgon. Orateurs chinois et annamites.

28 *Mars* : 2.000 ouvriers de la Cotonnière de Nam-Dinh se mettent en grève, réclamant le renvoi d'un gardien brutal, la suppression des amendes ouvrières et l'augmentation des salaires.

Le 29 *Mars* : Manifestation des grévistes de Nam-Dinh. « Ils ont voulu assaillir la Cotonnière », écrit l'*Avenir du Tonkin*. Arrestation de trois « meneurs » de 17, 18 et 21 ans... Le 3 Avril, la grève se transforme en lock-out. Le mouvement durera jusqu'au 14 Avril.

6 *Avril* : « Jacquerie » de 300 paysans à Thaï-Binh, une des provinces du Tonkin les plus éprouvée par la disette. Les paysans poussés par la faim vont réclamer du riz à un richard, chef de canton. Il doit s'exécuter.

9 *Avril* : Départ pour le bagne de 51 premiers condamnés de la Commission criminelle. Précautions extraordinaires. Mais la « foule » qui veut revoir une dernière fois parents, amis et militants se heurte à la police.

14 *Avril* : La grève de Nam-Dinh est victorieuse. Grèves à Haïphong de la Centrale électrique et de la Société des Verreries d'Extrême-Orient. Ces deux mouvements sont victorieux dès le lendemain.

21 *Avril* : Nouvelles tentatives de grèves à Haïphong, arrestation d'une « grévicultrice ».

1er *Mai* : Malgré mitrailleuses dans les rues et garde armée de toutes les routes, tracts dans tout le pays.

Grève des coolies de l'usine électrique de Cholon; ils déposent leurs revendications : journée de huit heures, repos hebdomadaire, renvoi d'un caporal, augmentation des salaires, suppression des amendes ouvrières.

A *Vinh*, une colonne de manifestants se dirige vers les ateliers de la Société forestière, où de malheureuses femmes allumettières reçoivent de 0 piastre 7 à 0 piastre 12 (0 fr. 70 à 1 fr. 20) par jour! Mais, laissons la parole à la *Volonté Indochinoise* du 4 Mai : « Le long de la route, et surtout à chaque village traversé, la foule des émeutiers s'accroissait de nombreuses unités, à tel point qu'en arrivant à Ben-Thuy leur nombre était de près d'un millier... Un peloton de miliciens ayant essayé de leur barrer le chemin fut complètement submergé... Devant l'obstination des manifestants et pour les intimider, quelques coups de feu furent tirés en l'air par les Linhs de garde à la forestière. Cette fusillade platonique ne produisit pas l'effet attendu, mais elle augmenta au contraire l'audace de la foule. C'est alors qu'une salve tua raides morts cinq d'entre eux et en blessa quatorze autres. Parmi les blessés il y en a qui sont très grièvement atteints... Plus de cent arrestations ont été opérées. »

A *Thaï-Binh*, « une bande de 300 personnes », des paysans, se dirigent vers la ville. « Aussitôt les autorités provinciales ordonnèrent la rentrée des prisonniers et les autobus furent réquisitionnés pour transporter un détachement armé à la rencontre des insurgés... Lorsque la nouvelle fut connue en ville, une véritable panique gagna la rue et toutes les maisons de commerce se fermèrent... Quand les manifestants arrivèrent près de Cong-Sing ils rencontrèrent les autorités : M. le Résident, le mandarin provincial, l'inspecteur de la garde indigène et les miliciens arrivant en autos. Les voitures firent halte, et M. le Résident braqua son revolver sur le chef de la colonne, un certain Tràn Dong Loc, 31 ans, cultivateur... Le résident déclara pardonner aux manifestants s'ils dénonçaient le nom de celui qui les avait excités à la révolte. Plusieurs fois la demande du chef de la province demeura sans réponse. Tandis que le nommé Tràn Dong Loc portait sa main à la figure pour se protéger contre l'arme du résident, un coup partit qui, perforant la main de Loc, lui traversa la tête de part en part. Celui-ci s'affaissa et aussitôt les autres s'enfuirent à toutes jambes. Néanmoins plus de 70 arrestations ont été opérées... Dans l'après-midi, les maisons de commerce rouvraient leurs portes mais les rues étaient désertes. Aujourd'hui la province a repris sa vie normale. » (1) Ajoutons à ce compte-rendu que le résident meurtrier de Loc s'appelle M. Bary. Personne n'a relevé la... légèreté de son geste, au contraire l'*Avenir du Tonkin* a déclaré péremptoirement : « Nous le connaissons assez pour savoir que s'il a tiré c'est à bon escient! » La blancheur de la peau moralise tous les actes...

Ce même Premier Mai encore, un pétard éclate dans la mine de Hongaye sur les rails de la richissime Compagnie des Charbonnages du Tonkin.

A *Chomoi* enfin, 400 paysans se rendent à la demeure du chef de canton et réclament l'ajournement à deux mois de l'exigibilité de l'impôt. Ils se retirent en déclarant qu'ils reviendront plus nombreux bientôt.

A partir de ce moment les manifestations paysannes se multiplient.

Le 3 *Mai*, à Cao-Lanh, ce sont mille indigènes qui se rendent à la délégation. Le fil télégraphique est coupé. Aussi malgré douaniers et gendarmes le mandarin est-il contraint de signer un ordre enjoignant aux notables de n'exiger l'impôt personnel qu'en Juillet.

Le 5 *Mai*, fusillade contre deux « villages rebelles » de la province de Vinh : 20 tués et autant de blessés plus des prisonniers.

Vers le 8 *Mai*, agitation, « vite réprimée » des coolies d'une plantation à Baria.

Le 9 *Mai*, les manifestants du 1er Mai qui ont promis de revenir reviennent en effet à Long-Xuyen (Province de Chomoi). Ils sont 1.500 maintenant! Ils protestent contre les arrestations qui ont suivi la première manifestation et exigent un délai dans la perception des impôts. Certains d'entre eux auraient invité les gardes civils présents à « rendre leur uniforme aux Français » (*Impartial* du 16 Mai).

Le 13 *Mai*, à Cantho, quatre cents paysans refusent de se rendre aux travaux de construction de routes « *sous prétexte*, dit l'*Impartial* du 16 Mai.

(1) *Volonté Indochinoise* du 4 mai.

que ces prestations étaient requises trop tardivement et que les travaux des rizières étaient plus urgents ». Ils envoient une délégation à l'administrateur.

Le même jour, quinze cents paysans *cernent* l'administrateur de Sadec et l'obligent à signer un papier par lequel il s'engage à donner satisfaction à leurs revendications. Ces revendications sont : la mise en liberté des camarades arrêtés lors des manifestations précédentes, la suppression des impôts extraordinaires, l'augmentation (de 0 p. 60 à 0 p. 70) du salaire des coolies réquisitionnés pour des travaux communaux.

La signature de l'administrateur eut la valeur que vous devinez! Cent personnes furent arrêtées, parmi lesquelles vingt femmes et deux « meneurs », un instituteur et un ancien étudiant exclu de l'Université pour grève scolaire... Ils connaîtront le sourire de la Gorgone de Saïgon — car le fronton de la prison de Saïgon ne s'orne pas, comme on l'attendait, de la devise « Liberté - Egalité - Fraternité », mais de la maquette d'une horrible mégère à la bouche grimaçante et aux cheveux de serpents!

CONCLUSIONS

Voici donc que j'ai terminé ce tableau de la société annamite dans cet hiver troublé de 1930.

Je vous ai montré l'affollement blanc, la terrible action partisane, le lent et continu déroulement de l'action ouvrière. Ce sont les éléments essentiels du tableau.

Mais le tableau aurait dû être inséré dans son cadre économique! J'aurais dû vous montrer cette agitation éclatant en pleine crise de surproduction, le port de Saïgon vide (ce qui n'a rien d'étonnant quand il y a cinq millions de tonnes désarmées dans le monde), tous les affairistes blancs se plaignant du marasme, les faillites (surtout de commerçants chinois) et les planteurs de caoutchouc désespérés à l'idée que l'arrêt des saignées en Mai ne suffira pas à conjurer la mévente.

Car l'Indochine n'est pas la France !

La France a une économie nationale presque autonome. Mais l'Indochine, pays spéculatif, a une économie beaucoup plus mondiale que française. Aussi c'est bien avant la France, et bien plus qu'elle, que l'Indochine a subi la répercussion de la terrible crise mondiale de 1930.

Et puis il y a des conditions spéciales à l'Indochine. Conditions financières : la hausse des prix provoquée par la stabilisation de la piastre et le changement d'étalon monétaire. Et conditions météorologiques : le mauvais temps des mois précédents, les récoltes insuffisantes, l'exportation du riz continuant cependant à fonctionner, en sorte que le paysan se trouve subitement n'avoir rien à manger, dans une situation bien inférieure à celle qu'il avait sous ses empereurs nationaux, sous Gia Long par exemple, quand l'exportation était interdite et que l'Etat constituait, les bonnes années, des *greniers à riz*, en prévision des années de disette.

J'aurais dû aussi vous montrer le leurre qu'a été pour le peuple annamite la production intensive à laquelle l'a soumis la civilisation. Chaque décade, depuis les français, la quantité de riz produite augmente. Celle de riz exporté aussi. Mais le paysan est toujours aussi famélique.

⁂

Mais je ne puis m'attarder à ces considérations intéressantes, et force m'est d'arrêter cet exposé historique. Il est fort mauvais, c'est certain. (La peine qu'il m'a donnée est un indice qui ne trompe pas !) Il a le tort de n'avoir qu'une documentation unilatérale, celle des publications légales. (Comment faire autrement ?) Mais il est objectif, tirant des textes ce qu'ils veulent dire et non plus. Et je pense qu'il ne sera pas tout à fait inutile à un moment où le prolétariat français a surtout besoin de savoir « ce qui s'est passé ».

⁂

Avant de terminer, je voudrais, en guise de conclusion, formuler quelques considérations d'importance inégale.

1° En Indochine comme en Chine, trois classes sont en présence : les blancs impérialistes, la bourgeoisie indigène, le prolétariat jaune. Mais les blancs impérialistes sont beaucoup plus forts, et la bourgeoisie indigène beaucoup plus faible en Indochine qu'en Chine. Ainsi, comme les impérialistes sont historiquement — Louanges à Dieu ! — condamnés, il y a tout lieu de croire que la Révolution annamite n'aura pas à passer, comme la chinoise, par une phase de dictature bourgeoise.. Seulement l'éviction des impérialistes y sera (y est !) abominablement douloureuse ;

2° On a l'habitude de dire en France que « nous » colonisons avec beaucoup moins de brutalité que l'Angleterre. C'est une énorme bêtise ! Les bombardements par avions, les incendies de villages, les fusillades de paysans et d'ouvriers désarmés n'ont rien à envier aux « tueries de la Nigéria » ! Au contraire !

Quant à la répression « légale », rappelez-vous qu'après l'insurrection de Palestine il n'y a eu *en tout* que *vingt* condamnations à mort — et alors qu'en Indochine on n'utilise guère les Travaux forcés qu'à perpétuité, aux Indes le « tarif » courant est de six mois.

D'ailleurs ceci n'est pas vrai que pour les colonies. La bourgeoisie anglaise n'a pas sur la conscience de tueries nationales semblables à celles de Mai 1871.

3° Sous peine de se rendre coupable de la plus ignoble trahison, le prolétariat français doit dès maintenant travailler à arracher l'amnistie des révolutionnaires annamites.

Qu'il fasse connaître à l'opinion stupéfaite l'interminable liste des victimes et leurs incroyables condamnations. Qu'il révèle les destructions de villages, les bombardements aériens, les meurtres des innocents, et qu'il exige des sanctions.

Qu'il empêche l'exécution des six nouveaux condamnés à mort de Phu-To et des futurs condamnés de Kien-An, Hanoï, Hadong et Haïphong !

Et qu'il empêche la réalisation d'un projet hypocrite et criminel : l'envoi des condamnés aux Travaux forcés et des grâciés de la peine de mort non pas à Poulo-Condore mais à la Guyane !

L'administration indochinoise ne tient pas, en effet, à conserver des « cadres révolutionnaires » à proximité de ses côtes. Nous voyons bien à quel sentiment elle obéit. Mais c'est un crime ! Envoyer ces gens à la Guyane, leur faire faire plus d'un demi-tour du monde par navigation tropicale, c'est les envoyer à la mort ! Car, impérialistes hypocrites, vous n'avez pas de bateaux pour faire ce transport ! A moins d'envoyer « La Loire » à Saïgon, chose que vous ne ferez jamais, vous devrez empiler les condamnés au fond des cales de vos bateaux ordinaires. Or, un mois à fond de cale dans ces locaux métalliques et sans aération, par des latitudes presque équatoriales, c'est, avant Marseille, l'immersion assurée de 75 % de l'effectif. Nous concevons bien que votre plus cher désir soit de savoir les révolutionnaires annamites amarrés au tréfonds de l'Océan

Indien par la pesanteur d'une solide gueuse, mais c'est un crime que le prolétariat ne permettra pas !

4° Notre exposé nous a conduit à parler longuement du Kuo-Min-Tang annamite, le Viêt-Nam-Quoc-Dan-Dang. Je ne puis prévoir quel sera l'avenir de ce parti. Je ne puis dire non plus qu'il ait obtenu de résultats décisifs. Mais il est certain que ce parti quelque peu blanquiste et si mal connu en France, a fait preuve de qualités révolutionnaires remarquables et qu'il a droit à une place d'honneur dans les annales du prolétariat.

J. PÉRA.

ERRATUM

La mauvaise écriture de Péra nous a fait commettre une erreur dans le troisième intertitre de la première partie de Viêt-Nam 1930. *L'intertitre doit être rétabli comme suit, accompagné de la citation du ministre Piétri :*

1929

« Ce qui s'est passé à Java, ce qui se passe encore aux Indes, en Gambie anglaise, dans la Nigéria, dans le Rand et en plusieurs autres endroits, ne se passera pas chez nous... La façon dont il vient d'être procédé en Indochine... a déterminé un repos général des esprits... Nous avons pratiqué en toute cette affaire une répression préventive. »

Déclaration du ministre des Colonies Piétri à la Chambre des Députés, le 30 janvier 1930.

NOTES ÉCONOMIQUES

LES ANGLAIS VONT RENDRE WEI-HAI-WEI ; PLUS QUE JAMAIS IL FAUT RENDRE L'EST-CHINOIS

L'Angleterre a signé récemment avec la Chine un traité, non encore ratifié, par lequel elle s'engage à restituer à la Chine le port de Weï-Haï-Weï.

L'Angleterre s'était fait remettre « à bail » cette importante rade de la Chine du Nord en 1898, en même temps que l'Allemagne se faisait remettre Tsing-Tao, la France Kouang-Tchéou-Wang, et la Russie Port-Arthur.

Certes, Weï-Haï-Weï ne présente point, comme base navale, les mêmes avantages naturels que Tsing-Tao ou Port-Arthur ; elle n'en mettait pas moins à même l'Angleterre d'opérer des pressions décisives sur Pékin, et d'exiger, éventuellement, sa part dans le démembrement de la Chine.

Or, par le traité d'avril dernier, l'Angleterre a renoncé à garder Weï-Haï-Weï ; ses troupes en partiront, et les propriétés qu'y possède le gouvernement anglais feront retour à l'Etat chinois.

Ce traité n'est que la suite naturelle du renversement que l'Angleterre a fait subir à sa politique chinoise depuis que le Kuo-Min-Tang s'est installé à Nankin et à Pékin. Depuis ce moment, le capitalisme britannique a compris que le mouvement national chinois n'était pas une blague, que le boycott qui, dans le Sud, avait réduit à rien, en moins de deux ans, le commerce de la plus florissante possession britannique, Hong-Kong, n'était pas un épisode local et temporaire mais un maillon dans une chaîne qui durerait et s'étendrait, aussi longtemps que l'Angleterre poursuivrait sa politique de rapine et de force.

C'est pourquoi, depuis cette époque, l'Angleterre a abandonné la politique du poing fermé, et tend à y substituer celle de la main ouverte. Elle pratique une politique calquée sur celle des Etats-Unis, une politique d'apparence toute amicale et désintéressée, qui ne cherche plus à s'assurer par la force des droits politiques, mais simplement à commercer avec les Chinois sur un pied d'égalité.

Nul doute que cette politique, si elle est poursuivie avec une constance suffisante, ne finisse par porter ses fruits et que l'Anglais cesse d'être l'homme le plus haï de l'Extrême-Orient.

Mais qu'on y prenne garde! que les Soviets prennent garde! qu'ils fassent attention à ce que le Russe ne remplace point l'Anglais comme objet de la haine des Chinois ! Il en serait ainsi si les Soviets ne s'empressaient point de faire montre à l'égard de la Chine de sentiments de désintéressement au moins égaux à ceux dont fait montre actuellement l'Angleterre; s'ils n'abandonnaient pas le bail de l'Est-Chinois, comme l'Angleterre abandonne celui de Weï-Haï-Weï.

Tant qu'il n'y aura pas en Mandchourie, une république chinoise soviétique, l'exploitation de l'Est-Chinois par l'U. R. S. S. ne peut être autre chose, ne peut se présenter aux yeux des Chinois comme autre chose qu'une exploitation capitaliste étrangère, une exploitation faisant des bénéfices sur le dos des Chinois pour le compte des Russes.

Si l'Est-Chinois n'est pas rendu à la Chine, au lieu du bloc sino-russe contre le capitalisme occidental qui se dessinait il y a quelques années, naîtra inévitablement le bloc de la Chine avec ceux qui rendent Weï-Haï-Weï, contre ceux qui gardent l'Est-Chinois. « Le peuple qui subjugue un autre peuple se forge ses propres chaînes. »

DES TROISIEMES « ÉTATS-UNIS »

C'est une chose grave que le rapport que vient d'adopter le Conseil Général des Trade-Unions sur la situation économique mondiale. A la crise dans laquelle se débat, depuis la fin de la guerre, l'économie britannique, le Conseil Général des Trade-Unions ne trouve d'autre solution à proposer au prolétariat que le resserrement de l'Empire britannique, l'établissement de liens économiques plus étroits entre l'Angleterre et ses Dominions et colonies. Au projet des Etats-Unis d'Europe et aux Etats-Unis d'Amérique, les trade-unions proposent d'opposer les Etats-Unis britanniques.

Le rapport du Conseil Général commence par déclarer que le vent est à la formation de grandes unités économiques dépassant le cadre des anciennes nations, puis, après avoir examiné les avantages et les possibilités qu'il y a pour l'Angleterre de s'agréger à l'un des deux grands groupes en formation, le groupe américain et le groupe de l'Europe continentale, le Conseil opte pour que l'Angleterre en constitue un troisième, par la réalisation d'une union économique aussi étroite que possible entre l'Angleterre et les autres pays de son Empire.

Avec des formes, et des réticences de langage, c'est donc en somme l'adhésion des trade-unions au plan de l'aile impérialiste du parti conservateur (Beaverbrook, Rothermeere, etc.). Ainsi, les ouvriers britanniques montrent, une fois de plus, tragiquement, la difficulté qu'ils éprouvent à se constituer une politique propre, à se créer des idées à eux, indépendantes et distinctes de celles de leurs maîtres, à s'évader de l'emprise spirituelle de leur bourgeoisie.

Que ce plan soit aussi utopique que celui des Etats-Unis d'Europe, cela ne saurait faire de doute. Tant qu'il s'agira uniquement d'instituer des conférences économiques régulières entre les représentants de l'Angleterre et ceux de ses colonies, ou de

créer un secrétariat permanent chargé d'enquêter sur la situation économique, comme le propose, pour débuter, le Conseil Général des Trade-Unions, on ne rencontrera, certes, aucune difficulté, mais dès qu'il s'agira de sortir des palabres pour passer aux actes, on se heurtera à des obstacles insurmontables.

Toute union économique entre l'Angleterre et ses colonies ne peut, en effet, être basée que sur ceci : réserver le marché des colonies aux produits industriels de l'Angleterre, et réserver le marché de l'Angleterre aux produits agricoles de ses colonies. Or, si, à la rigueur, on peut admettre que l'Angleterre consentirait à réserver son marché au blé et aux fruits de ses possessions d'outre-mer, ce qui l'obligerait cependant à établir des droits de douane sur ces articles, d'où élévation du coût de la vie, et par suite, des salaires et du prix de revient, les colonies britanniques, par contre, n'accepteront jamais de réserver leur marché aux produits industriels anglais pour la double raison suivante : d'une part, les plus importants d'entre elles (Inde, Canada, Australie), sont en train de se constituer une industrie indépendante qu'elles entendent bien protéger envers et contre tous, y compris contre l'industrie anglaise, et, d'autre part, si ces pays instituaient un régime de préférence pour les produits anglais, ils s'attireraient inévitablement des représailles de la part de leurs autres acheteurs de produits agricoles, acheteurs dont ils ont besoin, le marché anglais ne pouvant absorber la totalité de leur production, même s'il leur était totalement réservé.

Il est vrai que les Trade-Unions comptent aussi sur les « sentiments », sur la communauté de race et de langage entre l'Angleterre et les Dominions pour faciliter la réalisation de leur plan. Mais c'est vraiment se moquer du monde que compter sur la bienveillance des Dominions et des colonies à l'égard de la « mère-patrie », au moment précis où les tendances séparatistes s'y affirment avec une intensité jamais atteinte. Faut-il rappeler que les deux dernières élections ont porté au pouvoir en Afrique du Sud le parti nationaliste, parti de l'indépendance, que les dernières élections ont porté au pouvoir au Canada le parti pro-américain, et qu'en Australie même les tendances favorables à une indépendance de plus en plus grande à l'égard de l'Angleterre et à un rapprochement avec l'Amérique gagnent constamment du terrain. A moins que les trade-unions ne comptent peut-être sur les sentiments amicaux de l'Inde ! Elles pensent peut-être que, par amour pour l'Angleterre, l'Inde abandonnera toutes les mesures douanières par lesquelles elle protège son industrie de la concurrence britannique et que l'Angleterre a dû, bon gré mal gré, progressivement, lui concéder, afin de retarder le plus possible l'explosion actuelle!

L'unité économique de l'Empire britannique est un rêve encore plus vain que celui des Etats-Unis d'Europe.

Mais le plus fort, c'est la déclaration par laquelle le Conseil des Trade-Unions affirme qu'en proposant cette unité impériale, il n'entend point renier son internationalisme, et qu'il ne voit dans la formation de grands blocs économiques qu'un stade vers l'internationalisation totale. C'est là l'illusion de tous nos pacifistes partisans des Etats-Unis d'Europe. Les uns et les autres s'imaginent que lorsque le monde sera partagé entièrement entre trois énormes puissances, l'Amérique, les Etats-Unis de l'Europe continentale et l'Empire britannique, un pas sera fait vers la paix! Alors qu'il est bien évident que ce sera le contraire. Ce qui peut prolonger la paix, c'est, précisément, la multiplicité des Etats actuels, la multiplicité et la diversité des antagonismes qui les divisent, certains de ces antagonismes tendant à amener une coalition de certains Etats contre d'autres, tandis que d'autres antagonismes opposent entre eux-mêmes ces Etats. Le jour où l'on n'aurait plus que trois unités distinctes, trois unités économico-politiques mastodontes, leur heurt serait certain à brève échéance, comme était certain le heurt de 1914 du jour où les principales puissances étrangères se trouvèrent « unies » en deux groupements : l'Entente et la Triple-Alliance.

En fait, il y a aujourd'hui, parmi les Etats capitalistes, deux sortes de Puissances : les Puissances jeunes et les Puissances vieilles.

Les premières ont pour chef de file les Etats-Unis d'Amérique. Ceux-ci sont le chef de file de tous les pays neufs, aussi bien de ceux appartenant à l'Empire britannique, comme le Canada et l'Australie, que de ceux qui n'y appartiennent pas. Les vieux pays sont ceux d'Europe, Angleterre comprise, l'Angleterre la plus décrépite de tous. Ceux-là sont bien dans la même situation générale les uns que les autres; ils forment donc bien, dans un certain sens, pour qui les observe du dehors, une unité, mais ils ne sont pas capables de devenir une unité « pour eux-mêmes ». Pour les raisons que nous avons dites l'an dernier, le capitalisme européen est incapable de s'unir, incapable d'opposer un front unique à l'Amérique, et, pour cette raison, il est destiné à devenir la proie facile de celle-ci, c'est-à-dire la proie d'un capitalisme qui a atteint sa forme la plus parfaite, la plus pure, donc sa forme la plus effroyable et la plus odieuse — si la Révolution prolétarienne ne vient se mettre en travers.

Au lieu de ramasser les expédients de leur bourgeoisie aux abois, que nos camarades anglais finissent donc, une bonne fois, par se convaincre que, même du point de vue strict de l'économie britannique, il n'est pas d'autre solution que celle de l'organisation internationale de la production par le prolétariat international.

— En terminant cette note, j'apprends que la bourgeoisie anglaise, forteresse bourgeoise du libre-échange, vient, elle aussi, de se prononcer pour l'unité douanière de l'Empire. Toute l'Angleterre, affolée, se précipite donc vers cette planche pourrie, qui lui apparaît comme la dernière planche de salut. Le jour proche, où les faits montreront qu'elle est pourrie, le jour où ce dernier remède bourgeois affichera sa faillite, quelle magnique occasion s'offrira à la classe ouvrière britannique pour prendre *réellement* le pouvoir, mais à condition qu'elle ait soin de ne pas s'embarquer, à la suite de son Conseil Général, sur la planche pourrie.

UN NOUVEAU FACTEUR DE CONCENTRATION

On sait qu'on ne peut guère faire venir en France des ouvriers étrangers qu'avec l'autorisation de l'Etat. Or, pour avoir cette autorisation, il faut, naturellement, être puissant. D'où nécessité pour les entreprises qui ne trouvent pas en France suffisamment de main-d'œuvre, et qui ne sont pas assez puissantes pour pouvoir commander à l'Etat, de passer leurs affaires aux grosses firmes, qui, elles, sauront obtenir les autorisations nécessaires pour importer des Polonais ou des Tchécoslovaques.

C'est ce qui ressort d'une récente assemblée générale extraordinaire tenue par les actionnaires d'une petite Société de mines, la *Metalfra*, au cours de laquelle il fut décidé d'affermer les mines que cette Société possède en Bretagne à la puissante Société *Minerais et Métaux*. Voici, en effet, ce qu'a expliqué le président :

Nous sommes un groupe à qui il manque quelque

chose, c'est-à-dire une sorte d'appui moral, effectif même, de la part des milieux gouvernementaux.

Vous savez, ce que beaucoup de gens ignorent, que nous rencontrons de grosses difficultés quand nous voulons faire venir des ouvriers de l'étranger, des Tchécoslovaques ou des Polonais...

Or, les groupements qui, en ce moment, nous permettent un développement nouveau, une orientation plus étendue de notre activité, ont des moyens que nous ne possédons pas, et le jour où nous aurons besoin d'ouvriers et où ceux-ci nous seront refusés, ils pourront faire rentrer cette main-d'œuvre, ainsi qu'ils l'ont prouvé pour d'autres affaires dans lesquelles ils sont intéressés...

Par les accords que nous avons passés, la Compagnie fermière va pouvoir faire rentrer les deux ou trois cents ouvriers de supplément que nous n'avons pas.

Voilà un nouveau facteur de concentration auquel, certes, Marx n'avait pas pensé !

VOILA POURQUOI IL FAUT EMPECHER LES PETITS ENFANTS DE MOURIR

De M. André Lebon, président du *Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie*, à la dernière Assemblée générale de cette Société :

« *Malheureusement, si la natalité est considérable chez les indigènes algériens, la mortalité infantile y est également énorme, et c'est de ce côté qu'il y a des efforts considérables à accomplir. On commence à le faire. Des écoles d'infirmières, dans lesquelles figurent un certain nombre de femmes indigènes et beaucoup de femmes européennes, sont installées sur divers points du territoire.*

Dans cette voie, dès que les différents services se seront entendus, on obtiendra un accroissement notable de la main-d'œuvre qui est indispensable à nos colons pour aboutir aux résultats que chacun entrevoit. »

R. LOUZON.

Contre la lettre de cachet à Madagascar
Un appel aux Démocrates

Les lecteurs de la *R. P.* n'ont pas oublié ce que nous a appris Péra dans son *Panorama Malgache* de l'admirable lutte menée par Ralaimongo contre les abus de l'Administration française à Madagascar (1).

Je rappelle que Ralaimongo n'est nullement un révolutionnaire, ni du point de vue social, ni du point de vue national. Il accepte la propriété privée et le capitalisme ; il accepte la domination française; bien mieux, il s'en réjouit ! Il se réjouit de ce que son pays soit soumis au pays des Droits de l'Homme, mais il demande... à ce que les Droits de l'Homme soient appliqués à Madagascar. Il demande à ce que les Malgaches, qui sont des hommes, soient soustraits à l'arbitraire administratif, qu'ils jouissent, pour leurs personnes et pour leurs biens, des mêmes garanties que celles qui sont reconnues à tous les citoyens des pays civilisés. En conséquence, chaque fois qu'un abus lui était signalé, chaque fois qu'un Malgache avait été dépouillé arbitrairement de sa liberté ou de sa propriété, Ralaimongo se dressait. Par son journal l'*Opinion* il dénonçait le fait, et menait une campagne inlassable, sans jamais mettre en question, je le répète, directement ou indirectement, explicitement ou implicitement, la domination française sur Madagascar.

(1) R. P. du 15 avril 1930.

Or,

Ralaimongo et son principal lieutenant Ravoahangy viennent d'être déportés.

Par un arrêté du gouverneur général Cayla du 31 mai dernier dont j'ai le texte sous les yeux, Ralaimongo « est placé en résidence fixe pour une durée de cinq ans à Port Bergé », et Ravoahangy « est placé en résidence fixe pour une durée de cinq ans à Maintirano ».

Ainsi, au XX[e] siècle, cent quarante et un ans après la prise de la Bastille, sous un régime qui se dénomme « républicain », des hommes qui n'ont commis ni crime ni délit, qui n'ont point contrevenu à la loi, sont, sans jugement, privés de leur liberté. Ils sont, de force, enlevés de leur domicile, et condamnés à vivre... ou à mourir de faim, dans un coin perdu dont il leur est interdit de franchir les limites. Nous l'avons déjà dit, c'est exactement le régime des « lettres de cachet ». Le Gouverneur a remplacé le Roi. De par sa seule volonté, comme Louis XIV ou Louis XV, le Gouverneur Cayla peut priver pour une durée indéterminée (1) celui qui dénonce ses abus, de la possibilité de se mouvoir et de s'exprimer.

Allons-nous laisser subsister les lettres de cachet? Allons-nous continuer à les laisser appliquer quotidiennement à nos frères coloniaux ?

Le cas de Ralaimongo et de Ravoahangy n'est qu'un cas entre mille, mais il est typique. Il faut, sur lui, livrer bataille, et, par lui, vaincre.

Pour cela il y a lieu, évidemment, de faire l'agitation habituelle nécessaire, et nous tâcherons de ne pas y manquer. Mais ce n'est pas suffisant.

Ce qui est avant tout indispensable, c'est, comme l'écrivait Péra à propos précisément de Madagascar, de « marcher au canon ».

On veut tuer *l'Opinion*. On veut par la déportation de Ralaimongo et de Ravoahangy mettre *l'Opinion* dans l'impossibilité de continuer à paraître ; on veut que les abus les plus formidables, la mise en esclavage et l'expropriation, puissent désormais se commettre dans un silence absolu ; on veut que personne n'ose plus jamais dénoncer les crimes de l'Administration.

Eh bien ! il faut relever le gant.

Il faut que *l'Opinion* continue à paraître, et avec des moyens accrus. Il faut que des Français des *citoyens* français, que leur qualité de citoyen met à l'abri de l'internement et, dans une certaine mesure, de l'arbitraire administratif, aillent prendre, comme le fit une première fois le Français Dussac, la place de Ralaimongo et de Ravoahangy.

Je pose la question à tous ceux de l'Extrême-Gauche bourgeoise, à tous ceux des démocrates pour qui les affirmations démocratiques ne sont pas simple exercice de jésuitisme : Ralaimongo est des vôtres, l'exil de Ralaimongo est la violation la plus caractérisée de vos principes les plus fondamentaux, êtes-vous décidé à soutenir, par le fait, Ralaimongo et son compagnon ? Pour cela êtes-vous décidé à soutenir, d'une manière ou d'une autre, toute organisation qui se fonderait pour continuer *l'Opinion*, organisation qui n'aurait pour mission que de continuer l'œuvre de Ralaimongo, sous la même forme et dans le même esprit, tant que Ralaimongo serait enchaîné ?

R. L.

(1) Pour une durée indéterminée, car les cinq ans prévus par l'arrêté sont indéfiniment renouvelables.

A travers les Livres

Franz Mehring : DE L'HISTOIRE LITTERAIRE (Editions de sociologie, Berlin).

Cet ensemble d'articles critiques du marxiste allemand Franz Mehring est une œuvre de grande importance. Nous y voyons la méthode marxiste pratiquement et systématiquement appliquée à la littérature, la manière dont on la manie et les résultats qu'elle peut donner, et certes, ils sont considérables.

Dans cette série d'études, allant de 1892 à 1910, Mehring analyse les œuvres marquantes de diverses époques. La grande unité de ces articles, en dehors de l'instrument marxiste d'investigation, est l'attitude consciente, lucide, vigilante de Mehring : c'est toujours *du point de vue du prolétariat,* en tant que classe historique montante, ayant ses conceptions et ses valeurs culturelles à reconnaître et à élaborer, c'est toujours comme son représentant, son porte-voix que Mehring parle. Et c'est là la grande signification de cette œuvre pour l'époque présente. Mehring est celui qui inspecte, analyse, avec le but constant de former, d'éduquer la pensée du prolétariat — héritier historique de la culture générale, — de la préparer à sa propre création. Découvrant et rejetant les éléments étrangers à la pensée nouvelle, il dégage les valeurs authentiques de l'aristocratie spirituelle du mouvement ouvrier. A travers les hommes et les œuvres, c'est la *littérature de lutte* que Mehring met en lumière.

Comment s'applique donc la méthode marxiste aux problèmes littéraires concrets?

Pénétrée d'esprit historique-philosophique, jamais elle ne voit les hommes ou les faits isolés, toujours en relation avec le milieu dont ils sont issus. Par là, l'individualité examinée est intensifiée et élargie de tout le milieu qui s'exprime à travers elle : terre, race, époque.

Dialectique, ayant le sens du mouvement constant et de la relativité des temps, elle situe toute chose et tout homme en son époque, étudie dans ce cadre le rôle qui lui était propre — rôle révolutionnaire ou réactionnaire — et sa signification pour l'heure présente : *son contenu vivant contemporain.* Par la critique sociale de l'époque, se révèle le dialogue vivant entre le monde et l'individu, l'un expliquant, modifiant l'autre, dialogue d'autant plus intense que l'artiste est plus grand : critique profondément *objective* quant à son analyse, parce que découvrant, faisant parler les faits par eux-mêmes.

En même temps que les valeurs artistiques, Mehring fait ressortir les éléments révolutionnaires ou réactionnaires et ce qui les conditionne. Toujours, il dégage l'esprit sous l'apparence extérieure, le mouvement unique sous les formes parfois embrouillées : à travers l'individu, dont il découvre le courant profond, Mehring montre le *mouvement des idées,* la lutte unique, perçant plus ou moins clairement, plus ou moins consciemment. Il révèle ainsi les tendances de valeur objective, dénudant *l'essentiel* de l'individu ou de l'époque, par la trace vivante qu'ils ont laissée. Dans son analyse, le côté social et le côté littéraire sont indissolublement liés, inconcevables l'un sans l'autre. Par cette confrontation constante, Mehring éclaire l'œuvre par le milieu et le milieu par l'œuvre, ne faisant apparaître l'auteur que dans la mesure où il explique l'œuvre et l'époque.

Car, un artiste véritable, qu'il le veuille ou non, consciemment ou inconsciemment, par les mille liens qui le relient, reflète un ou plusieurs côtés du temps où il vit. Mais, si son instinct est d'autant plus aigu qu'il est plus grand artiste, il peut se tromper quant aux conséquences qu'il pense pouvoir en tirer et obscurcir par là la portée de son œuvre, que la critique marxiste doit dégager. C'est pourquoi Mehring analyse les deux côtés de la création artistique, dans leurs rapports réciproques, en tant que reflet de la vie et en tant que conception consciente de l'artiste. Et sa critique montre comment une œuvre *sentie* justement, peut s'obscurcir et se fausser dans son expression par le manque de lucidité de la pensée de l'auteur. L'artiste perçoit les transformations d'une époque, mais ne peut les exprimer clairement que s'il en prend conscience. Mehring révèle par là la tragédie de l'artiste dont la pensée est restée *en deçà* d'une époque et qui est devenu incapable de la saisir, de l'embrasser dans toute son étendue, tragédie d'autant plus forte, quand elle est ressentie par l'artiste.

C'est un instrument d'analyse de grande envergure que celui qui permet, comme la critique marxiste, de donner un aussi large tableau synthétique, *se déroulant graduellement des faits eux-mêmes,* découvrant *l'unité* qui relie les êtres et les événements les uns aux autres et les conditionne réciproquement, à travers le vaste processus de l'histoire en marche. — S.

M. N. Pokrovski : PAGES D'HISTOIRE. LA METHODE DU MATERIALISME HISTORIQUE APPLIQUEE A QUELQUES PROBLEMES HISTORIQUES CONCRETS (Editions Sociales Internationales).

Ce recueil s'ouvre par un préface où l'auteur, président de l'Académie communiste de l'Union soviétique, retrace les débuts de l'application à l'histoire russe du matérialisme historique de Marx et Engels. Nous y voyons quelle réserve imposait la censure tsariste aux historiens qui, tout en apercevant de quel fruit pouvait être l'explication de l'histoire par l'économie, n'osaient trop y faire intervenir la notion complémentaire de classe. La Révolution de 1905 leur donna plus de possibilités et plus de hardiesse d'esprit, de telle sorte qu'une équipe d'historiens matérialistes avait déjà fait ses preuves au moment de la Révolution d'Octobre.

Un discours de l'auteur, l'un de ces savants les plus éminents, prononcé lors de l'inauguration en 1925 de la Société des historiens marxistes, nous en montre le but qui était de grouper pour le travail collectif les communistes enseignant l'histoire et les historiens bourgeois sympathisants au marxisme. Un autre fragment, qui est une préface à un recueil de « la littérature historique russe considérée au point de vue de classe » forme, avec le discours, un ensemble très instructif où l'histoire marxiste apparaît avec ses lacunes et ses exigences qui ont varié selon l'état économique et social de la Russie, une méthode de recherche scientifique se trouvant ainsi curieusement soumise elle-même à l'explication matérialiste.

Nous ne pouvons ici que résumer fort vite ces exposés, où l'on cite des noms et des œuvres trop ignorés chez nous. Mais ce qui fait la valeur d'une conception de l'histoire, tant redevable à la Russie, c'est son caractère général, la possibilité de la transporter chez nous.

Par l'application qui en est faite dans le volume à deux problèmes particuliers : les relations du tsarisme avec la République de 1848 et l'explication économique et sociale des visées russes sur Constantinople, Pokrovski nous montre l'acharnement qu'il met à dépister les idéologies trompeuses, les motifs menteurs des événements. Le tsar Nicolas Ier, éclairé par ses agents à Paris, n'a pas peur de Lamartine-Kerensky et de Cavaignac-Kornilov sauveurs de l'ordre, malgré leur étiquette républicaine. Il est vrai qu'il se trompe en misant sur Cavaignac lors de l'élection à la présidence tant il a la phobie de Louis-Napoléon, pourtant disposé à faire financer sa campagne électorale par le trésor russe.

L'étude sur Constantinople a plus d'ampleur et s'accompagne d'un essai sur « la Russie tsariste et la guerre pendant l'hiver 1914-1915 ».

Au fond des convoitises russes sur Constantinople, nous apercevons les besoins qu'a la noblesse besogneuse du XVIIIe siècle d'écouler son blé dans les pays méditerranéens et d'enlever à la Turquie les provinces des côtes septentrionales de la Mer Noire pour y étendre une colonisation agricole fondée sur le servage et remédier au surpeuplement de la Russie centrale. Mais les industriels russes voient dans cette politique impérialiste une solution routinière et la bourgeoisie penche vers la suppression du servage, obstacle féodal à l'expansion capitaliste à l'intérieur de la Russie. Le tsarisme et la noblesse reculent devant une réforme sociale et persistent à viser Constantinople comme remède à la crise intérieure.

Ces applications partielles de la méthode matérialiste nous en montrent, à titre d'exemples, la fécondité. L'histoire est ainsi dégagée de ses apparences mensongères et les sinistres farceurs qui ont trop abusé de la crédulité des peuples sont à jamais démasqués. Mais une telle méthode ne peut être codifiée selon un dogme.

A. RICHARD.

FAITS & DOCUMENTS

Karl Marx « Titan moderne » Du *Populaire* du 22 juillet nous extrayons les déclarations suivantes qu'aurait faites au Congrès des Juristes de Californie M. Penrose, président de la Faculté de Droit de l'Etat de Washington :

Karl Marx, a déclaré le président Penrose, quoique n'étant plus de ce monde, est plus vivant que jamais. C'est le Titan moderne dont les conceptions économiques et sociales dominent toute la sociologie de notre temps.

L'homme du XIXe siècle, dont l'influence est la plus profondément sentie au XXe siècle, ce n'est ni Gœthe, ni Darwin. Quelques hommes s'élèvent comme de véritables tours, au-dessus de leurs contemporains, dont l'ombre se projette sur les âges à venir.

Je pense que c'est Karl Marx, dont l'ombre se projette le plus haut et au plus loin de tous les « hommes-tours » du XIXe siècle. Je considère que pour tout homme qui veut pénétrer la vie de notre temps, il est nécessaire de comprendre Marx.

***

Résolution de la minorité de l'Enseignement unitaire Voici la motion que présentera au Congrès fédéral de l'Enseignement unitaire à Marseille la vieille minorité syndicaliste de cette Fédération :

Le Congrès de la Fédération de l'Enseignement déplore la baisse considérable qu'ont subie les effectifs de la C. G. T. U. depuis 1926. Il constate que la désertion des organisations unitaires a commencé à se produire aussitôt qu'a été réalisée la direction unique du Parti communiste et de la C. G. T. U., qu'elle s'est aggravée après le Congrès confédéral de Bordeaux et il craint que la ligne suivie depuis le Congrès confédéral de Paris porte un coup mortel à la Centrale syndicale révolutionnaire française, si elle n'est pas dénoncée à temps par la majorité des syndicats.

Il considère comme radicalement fausses les appréciations de la majorité confédérale sur les dangers de guerre et le degré d'évolution politique des masses.

DANGERS DE GUERRE

Le Congrès reconnaît qu'en régime capitaliste les dangers de guerre sont permanents et que, dans la période actuelle nombreux sont les conflits qui opposent l'un à l'autre les différents Etats capitalistes et l'ensemble des Etats capitalistes à l'U. R. S. S.

Il constate cependant qu'aucun des conflits existants, entre les Etats capitalistes n'a atteint le degré d'acuité pouvant faire prédire sûrement une guerre imminente.

D'autre part, sans méconnaître l'hostilité fondamentale du capitalisme international à l'égard de l'U.R.S.S., il ne pense pas, toutefois, que la bourgeoisie des Etats capitalistes ait intérêt à se livrer à une agression armée contre le premier Etat prolétarien, l'expérience ayant appris aux gouvernements bourgeois que leurs interventions directes ou indirectes dans les luttes sanglantes qui mirent aux prises rouges et blancs pendant les premières années de la Révolution russe n'avaient abouti qu'à rendre plus solide, en Russie, le gouvernement soviétique et à le faire aimer davantage par les ouvriers des autres pays.

En conséquence, sans négliger la lutte générale contre la guerre et sans jamais cesser de montrer aux ouvriers que leur devoir est de s'opposer par tous les moyens à une guerre entre Etats capitalistes et de se dresser résolument contre toute attaque dirigée contre l'U. R. S. S. (quelles que soient les réserves qu'on ait à faire sur sa politique actuelle), le Congrès considère comme erronée l'affirmation d'un danger de guerre imminent.

RADICALISATION DES MASSES

En ce qui concerne la prétendue radicalisation des masses, le Congrès, tout en constatant une certaine activité gréviste, enregistre cependant, d'après les statistiques mêmes de *L'Humanité*, que le nombre des grévistes, durant l'année 1929, n'a pas dépassé celui de 1928.

Il estime que si les masses étaient réellement radicalisées, on devrait en avoir des preuves certaines par des démonstrations révolutionnaires imposantes, l'augmentation des effectifs des syndicats unitaires, une fréquentation nombreuse des assemblées et des meetings, une augmentation du tirage de la presse révolutionnaire, un afflux de voix révolutionnaires aux différentes consultations électorales.

Le fait qu'aucun de ces signes ne peut être enregistré indique suffisamment qu'un *nouvel essor révolutionnaire* ne caractérise pas la période présente et qu'il est insensé, par suite, de prétendre que la question de *la prise du pouvoir* est dès maintenant posée.

Le Congrès s'élève contre la phraséologie révolutionnaire qui sous-estime les revendications et les réalisations immédiates, éloigne les ouvriers des organisations syndicales et leur fait ainsi tourner le dos à la révolution sociale.

Il est convaincu que c'est en montrant la situation telle qu'elle est, et non comme on voudrait qu'elle fût, que la C. G. T. U. gagnera la confiance de la classe ouvrière, et que c'est en défendant efficacement les intérêts prolétariens dans le présent qu'elle préparera le mieux les exploités aux combats décisifs contre la dictature bourgeoise.

POUR L'INDEPENDANCE COMPLETE DES SYNDICATS

Le Congrès, considérant que la classe ouvrière est majeure; qu'elle est capable de mener à bien ses luttes revendicatives quotidiennes et la lutte révolutionnaire contre la bourgeoisie dirigeante;

Que, si les syndicats peuvent, en de certaines circonstances et pour des objectifs limités, collaborer avec les différents partis se réclamant du prolétariat et agissant honnêtement et révolutionnairement, aucun de ces partis ne saurait émettre la prétention de jouer le rôle de *fraction dirigeante* du mouvement ouvrier;

Que la classe ouvrière trouve dans ses syndicats et parmi leurs militants la véritable avant-garde qui, en liaison constante et étroite avec la masse, la mènera au succès dans les batailles revendicatives comme dans la lutte révolutionnaire;

Que les syndicats ne pourront réaliser leurs buts que s'ils groupent tous les éléments conscients du prolétariat;

Qu'ils ne deviendront de véritables syndicats de masse qu'en veillant jalousement sur leur indépendance à l'égard de tous les partis, quels qu'ils soient.

Le Congrès proclame sa volonté de libérer le mouvement syndical unitaire de l'emprise de plus en plus grande du Parti communiste.

Estimant que les syndicats, lorsqu'ils reconnaissent qu'un parti politique a conquis sa place de seule avant-garde prolétarienne dirigeante du mouvement ouvrier, deviennent forcément les subordonnés de ce parti; enregistrant d'autre part que l'adjonction faite à la résolution d'orientation adoptée par la majorité lors du dernier Congrès confédéral (adjonction présentée à la dernière heure pour vaincre les hésitations de certains délégués majoritaires) a été dénoncée comme une faute par la Conférence nationale du Parti communiste tenue en mars, le Congrès pense que désormais la situation est nette et qu'il appartient à tous les syndicats unitaires de choisir entre la subordination à une secte politique et la libre détermination de leurs mouvements.

Le Congrès, conscient de la gravité de la crise que subit la C. G. T. U., se prononce sans réserve pour l'indépendance complète des syndicats à l'égard de tous les partis politiques ou sectes philosophiques.

Il proclame sa volonté de maintenir la Fédération au sein de la C. G. T. U. et de s'opposer avec la plus grande énergie à la politique néfaste de la direction confédérale actuelle qui, par ses injures, ses menaces d'exclusion et ses menées scissionnistes, porte la plus lourde responsabilité du passage à l'autonomie de trop nombreux syndicats unitaires et de l'entrée de certains autres à la C. G. T. réformiste et collaborationniste.

Il décide de mettre à la tête de la Fédération un Conseil et un Bureau offrant des garanties d'indépen-

dance à l'égard de tous les partis politiques, quels qu'ils soient.

Il assigne à la Fédération les tâches essentielles ci-après :

TACHES

Lutte pour la reconnaissance du droit syndical, du droit de réunion, de manifestation et de grève, ainsi que pour l'amnistie intégrale; lutte contre l'interdiction de séjour pour faits de grève.

Lutte pour de meilleurs traitements et retraites et contre l'autoritarisme des chefs.

Lutte contre le centralisme excessif de la C.G.T.U. et contre le fonctionnarisme syndical qui s'y est implanté.

Recherche de toutes les possibilités de réalisation du front unique dans la lutte avec les organisations confédérées ou autonomes et action méthodique pour recréer le courant favorable à la reconstitution de l'unité syndicale, condition nécessaire au triomphe de la révolution prolétarienne.

Ont approuvé cette motion les militants dont les noms suivent :

Du S. de l'Ardèche : *E. Reynier; L. Vialle; Marginier.*

Du S. des Basses-Pyrénées : *A. Richard et Marcelle Richard.*

Du S. du Cantal : *Mme Bizeau, ex-secrétaire du S.; Marie-Louise Champier, trésorière du Groupe des Jeunes; Marie-Louise Cognet; A. et L. Mathieu; P. Goulème, ex-secrétaire du S.*

Du S. de la Charente : *R. Lafort, secrétaire du S; J. Barrué, R. Louette, H. Mesnard, R. Duqueroix, tous du C. S.*

Du S. du Cher : *Beauvois, secrétaire; Philippon, trésorier; Coffin.*

Du S. des Côtes-du-Nord : *Garrivet, secrétaire; Lagain et J. Potier, ex-secrétaires du S.; E. Ogé, ex-secrétaire du Comité Central des Groupes de Jeunes; Marie Ollivier; Lucie Le Grignoux.*

De la Drôme : *Meyssonnier.*

Du S. du Finistère : *Jean Cornec, secrétaire du S., ex-secrétaire fédéral; Josette Cornec, Allot, Ch. Drapier, ex-secrétaires fédéraux; L. Fichez, C. D.; Le Gall, ex-trésorier fédéral. Tous les autres membres du C. S.*

Du S. de la Gironde : *Gorce, R. Boyau, O. Boyau, ex-secrétaires du S.; P. Jacquet, secrétaire pédagogique; Mme Jacquet; Beaugency; A. Lapeyre; Lavergne; Ch. Boussinot, ex-secrétaire du S. (avec réserves).*

Du S. de l'Indre : *E. Ballereau, secrétaire; Pierrette Rouquet, ex-secrétaire du Comité Central des Groupes Féministes; Henriette Rouquet; G. Thomas. Tous les autres membres du Conseil syndical.*

Du S. de la Haute-Vienne : *Aigueperse; Mme Chabry; Mlle Broussillon; Bidaud; Roujeau, trésorier.*

Du S. du Loir-et-Cher : *Millet.*

De la Nièvre : *Roger Bœufgras.*

Du S. du Puy-de-Dôme : *Thérèse Verny, ex-trésorière; Jeanne Jouveshomme.*

Du S. de Sanôe-et-Loire : *Marie Guillot, ex-secrétaire de la C.G.T.U., ex-secrétaire fédérale, membre du C. F.*

Du S. de la Seine : *Fulconis, ex-membre du Bureau du S.*

***

Encore un dont les yeux s'ouvrent Alfred Bernard, ancien membre du Bureau Politique du Parti Communiste, adresse aux membres de son Comité régional un long exposé dont nous extrayons l'essentiel :

... Mais cette direction du Parti sur la classe — établie théoriquement — est-elle une chose acquise aussi de plein droit? Peut-elle s'exercer *contre la volonté* de la classe ouvrière ou avec le consentement de celle-ci? Evidemment non. Le Parti ne peut diriger qu'avec le consentement de la classe. Cette dernière ne se soumet pas à la direction du Parti. Elle se place volontairement sous sa direction quand elle reconnaît la justesse de celle-ci. Le Parti doit donc s'attacher à se lier à la classe, à la convaincre de la justesse de sa politique. Diriger ce n'est pas surtout commander, c'est surtout éduquer et convaincre. Dans le Parti est-ce cette conception du rôle dirigeant qui a triomphé?

L'examen de la politique de ces derniers temps démontre que non. Le véritable partisan du rôle dirigeant préfère de beaucoup la *direction réelle* à l'*affirmation tapageuse.* Or, dans les syndicats, l'affirmation tapageuse du Congrès Confédéral a remplacé la direction réelle. On a visé non point à *convaincre* les syndiqués mais à *imposer* le rôle dirigeant. Et l'affirmation du rôle dirigeant s'est traduit à la base par des méthodes de lutte où l'effort de conviction est absolument exclu. On s'imagine pouvoir diriger contre la classe. Les conséquences sont que le Parti dirige de moins en moins. Il ne se dirige même plus lui-même. En ce qui concerne notre région le Comité régional en fait l'aveu dans sa résolution où il constate la passivité totale du Parti.

Cette caricature du rôle dirigeant est la caractéristique de ceux qui se considèrent comme infiniment supérieurs aux ouvriers, et les méprisent suffisamment pour penser qu'ils n'ont qu'à leur obéir. Ceux-là ne sont point des communistes. Ils ne peuvent se lier aux masses. Ils font plus de mal au communisme que tous ses adversaires bourgeois et social-démocrates. Ils doivent être combattus énergiquement...

... Que nous a-t-on donné comme « politisation » des grèves?

La grève sur des mots d'ordre trop avancés.

La grève pour justifier la « radicalisation ».

La grève pour le communiqué.

... et les échecs. Après d'éclatants communiqués de bluff on apprend subitement la liquidation des mouvements. Il est vrai qu'on nous apporte des consolations. Après l'échec on nous affirme que les résultats positifs sont nombreux : adhésions au Parti, au syndicat, les ouvriers se préparant à de nouvelles batailles. Nous avons connu cela dans notre région avec la grève d'Angers. Le secrétaire de l'U. R. nous apporta de telles consolations : une cellule du Parti allait se constituer, la section syndicale sortait renforcée de cette lutte. Nous avons demandé des chiffres. Il n'a pas été possible d'en fournir et peu de temps après il fallut reconnaître qu'il n'existait rien de ces beaux résultats. Les autres grèves sont à cette mesure. On ne peut mesurer les résultats aux adhésions faites pendant la grève. Ils se mesurent aux adhésions restant après.

ENTRE NOUS

LA R. P. MENSUELLE

Ainsi que Monatte l'explique dans le Carnet du Sauvage, *la* R. P. *va revenir à sa formule primitive. De revue bi-mensuelle de* 16 *pages elle devient, à partir du mois prochain, revue mensuelle de* 32 *pages, paraissant le* 15.

La matière étant finalement la même, le prix de l'abonnement ne change pas. Par contre le prix de vente au numéro sera porté à 3 *fr.* 50. *Trois francs cinquante pour* 32 *pages au lieu de deux francs pour* 16 *pages, c'est une diminution. Il nous a semblé nécessaire de la faire, quatre francs étant une somme qu'il semble difficile à beaucoup de sortir d'un coup. Mais nous comptons que cette diminution aura pour conséquence l'augmentation de la vente au numéro. Elle l'aura sûrement si nos amis veulent s'en occuper sérieusement. Nous rappelons que nous pouvons envoyer régulièrement* 5, 10, 20 *exemplaires à qui veut bien s'occuper de les vendre. On ne nous règle que les exemplaires vendus, après vente.*

LA BROCHURE CHALLAYE

Une lettre comme nous aurions aimé en recevoir beaucoup :

En réponse à l'attaque de Tardieu contre Challaye, veuillez m'envoyer d'urgence 25 *exemplaires de la brochure* « Un aspirant dictateur, André Tardieu ».



Impr. LABOR, 8, Bd de Vaugirard, Paris-XVe.
***Le Gérant* : M. CHAMBELLAND.**